



2025

Rapport d'activité



Président
Eric RICHARD

Directrice
Caroline MARINGUE
Directrice Centre de Kerpape

Responsable
Pascale STEPHAN
Cadre de Direction Centre de Kerpape

Présidente du comité scientifique
Docteur Lucie CHOCHINA
Docteur en Médecine Physique et de Réadaptation Centre de Kerpape

fonds-kerpape.bzh

L'année 2025 a été marquée par le réengagement à nos côtés pour 3 ans, de trois de nos grands mécènes.

Merci à Christophe BOURRET, Président de la MATMUT, Merci à Thomas BLANCHETTE, Président de HARMONIE MUTUELLE, Merci à Patrick SAGON, Président de la Fondation LA MUTUELLE GENERALE MERCI pour leur confiance et fidèle soutien à nos actions et au service de l'innovation en santé et dans le handicap

De nouveaux partenariats ont été officialisés en 2025 : Merci au **CMB** pour cette nouvelle convention de soutien : Le Fonds de dotation Kerpape rejoint les 16 associations partenaires de l'épargne solidaire du Crédit Mutuel de Bretagne, auxquelles les clients et sociétaires peuvent choisir de faire un don depuis leur Livret Solidaire ou leur Livret de développement durable et solidaire.

Merci à **Ouest Croissance Gestion**, nouveau grand mécène du Fonds de dotation Kerpape, et tout particulièrement Franck CALLE, dirigeant d'Ouest Croissance Gestion et administrateur du Fonds de dotation Kerpape (collège entreprises), pour son engagement à nos côtés à travers une convention de mécénat de 3 ans en soutien aux projets innovants et aux travaux de recherche du Centre de Kerpape.

Merci également pour son invitation à son 2ème Rendez-vous des Souscripteurs, le jeudi 27 novembre 2025 à Nantes. Cette soirée a été l'occasion de mettre en lumière le Centre de Kerpape et les actions menées par le Fonds de dotation au service de l'innovation, de la recherche et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nos grands mécènes sur 3 ans



Un des faits marquants de l'année a été l'inauguration du village des aidants et famille, Le 6 juin 2025 en présence des principaux mécènes de ce projet la CARAC, l'association solidarité GMF et la fondation LA MUTUELLE GENERALE avec un soutien du Fonds de 844 012 €.

Merci à tous les mécènes et donateurs pour ce projet qui répond très positivement aux besoins des patients et aidants de l'établissement.

Merci à la **Fondation STELLAGROUP**, avec le soutien de la Société **EVENO FERMETURES** pour leur soutien aux projets innovants du Centre de Kerpape

Notre événement annuel du Giving Tuesday du mardi 2 décembre 2025, au stade du Moustoir à Lorient, a réuni près de 150 invités pour échanger sur L'INCLUSION EN ENTREPRISE : Un levier pour le bien-être collectif et la performance

La communauté des entreprises des Défis de Kerpape s'est de nouveau agrandie en 2025 avec 60 équipes engagées le 24 mai 2025. Belle communauté d'entreprises qui ont de nouveau répondu présent ou nous ont rejoints pour notre levée de fonds annuelle, sportive et solidaire. Un grand merci ! Cela nous conforte dans la poursuite de ce bel événement sportif et solidaire, faisant écho aussi aux actions RSE des entreprises et à la sensibilisation au handicap de leurs salariés. Merci aux 50 entreprises engagées !

RDV le samedi 13 juin 2026 pour la nouvelle édition, qui fêtera aussi les 10 ans de création du Fonds de dotation Kerpape

Merci à la **MATMUT**, grand mécène du Fonds d'avoir organisé la venue au Centre de Kerpape de Alexis Hanquiquant, champion paralympique de triathlon, venu à la rencontre des patients et des équipes. Avec beaucoup de générosité, il a partagé son parcours marqué par la résilience et la performance, démontrant que le sport est bien plus qu'une discipline : c'est un formidable levier de reconstruction, de confiance et d'espoir. Merci à Emmanuel PETIT, administrateur collège ESS du Fonds et Directeur RSE MATMUT, ainsi qu'à Sébastien LEFRANCOIS Responsable Engagements Santé / Bien-être et Engagements Sports d'avoir permis cette belle rencontre inspirante autour du sport et dépassement de soi.

Durant cette visite, Alexis a échangé avec les patients sur le rôle du sport dans leur rééducation, soulignant son pouvoir de transformation et son impact sur l'estime de soi. Ses paroles ont résonné comme une source d'énergie positive, suscitant motivation et inspiration : un moment fort et porteur de sens pour tous ceux qui y ont participé.

Merci aux agences du **Crédit Mutuel de Bretagne Morbihan**, merci à Laurent BATAIS et Erwan LECORRE pour leur fidèle participation au Giving Tuesday France, permettant de faire connaître, lors de la Journée mondiale du don et de la générosité, le fonds de dotation Kerpape avec un appel aux dons.

Merci au FCL pour sa fidèle participation au Giving Tuesday France, sur le plan numérique mais aussi en faisant connaître nos actions et cette journée de promotion de la philanthropie à ses clients et partenaires.

Les 10 et 11 septembre 2025, le Centre de Kerpape a accueilli un séminaire de la **mutuelle MGEN**, grand mécène du Fonds de Dotation Kerpape depuis 2017. Les acteurs des régions Bretagne et Pays de Loire ont assisté à une présentation générale du centre de Kerpape et à la présentation du Fonds de dotation de Kerpape.

Les élus et collaborateurs MGEN ont pris conscience de l'importance de la collecte de fonds pour soutenir les projets innovants dans le domaine du handicap et de la médecine Physique et de Réadaptation. La visite de l'établissement a été un point d'orgue de ce séminaire.

Merci à **Emeric CARDIN, Johann CULIANEZ et Guillaume ROBIC**, anciens patients du Centre de Kerpape et nouveaux ambassadeurs du Fonds de dotation Kerpape pour leur mobilisation pour faire connaître nos actions. Une belle rencontre sur des valeurs partagées !

Merci au magasin **DECATHLON Lorient** : l'enseigne a mobilisé ses clients autour d'une collecte solidaire au profit des patients du Centre de Kerpape, du mercredi 3 au samedi 6 décembre 2025

De nombreuses associations organisent des événements au profit du fonds, un grand merci à toutes pour leur mobilisation à nos côtés et leur engagement solidaire !

Merci au club **CAP ALLIANCE PRO 56** pour leur nouveau don en 2025 et présence au dîner Giving Tuesday du Fonds.

Merci au Landévant Handball Club pour leur don pour la médiation animale dans les services pédiatriques du Centre de Kerpape.

Merci au **festival Les Vieilles Charrues**, merci à Jérôme TREHOREL, pour le renouvellement de la diffusion de notre vidéo de 30 secondes à destination de leurs festivaliers, afin de faire connaître le fonds de dotation Kerpape et sensibiliser à la question du don et du handicap.

Quand la culture et le handicap se rejoignent, cela fait de belles histoires d'entraide et de solidarité.

Enfin, un grand merci à tous nos donateurs particuliers, anciens patients, familles, qui, par leur don, souhaitent nous soutenir dans nos actions.

Merci également aux familles endeuillées pour les dons recueillis lors des obsèques de leur proche, en soutien aux actions innovantes de Kerpape

Enfin l'année 2026 commence avec de bonnes nouvelles, avec la reconduction de la convention du **Groupe BIGARD 2026/2028**.

Un grand merci à Benjamin CASTEL Directeur général adjoint du groupe BIGARD pour sa confiance et soutien depuis 2019.

Un grand merci à la **CARAC** au Président Pierre LARA et au directeur général Michel ANDIGNAC pour leur confiance et soutien à nos actions depuis 2018.

La société **EVENO FERMETURES** reconduit également son soutien sur 2026/2028, un grand merci à Steven HELIAS, directeur EVENO FERMETURES et administrateur du Fonds, collègue entreprises pour cette confiance renouvelée à nos actions.

TRANSMETTRE, C'EST S'ENGAGER

Donations, legs et assurance-vie
au profit du Fonds
de dotation Kerpape

+ +
FONDS DE DOTATION +
KERPAPÉ
+



Transmettre ses valeurs, au-delà du temps

En choisissant de transmettre une partie de votre patrimoine au Fonds de dotation Kerpape, vous offrez bien plus qu'un soutien financier : Vous transmettez vos valeurs d'humanité, de solidarité et d'inclusion, pour qu'elles continuent de vivre, d'agir, et de transformer la vie de personnes en situation de handicap ou d'aidants, même après vous. C'est un geste fort, porteur de sens, qui inscrit votre engagement dans la durée.

*Je fais
un
don*

en ligne



100 %

de ce que vous léguerez sera consacré
à soutenir les projets innovants des
professionnels du centre de Kerpape.



Le mot du Président

Depuis sa création en 2016, le fonds de dotation de Kerpape a permis d'ancrer plus encore le Centre de Kerpape dans une dynamique de recherche et d'innovation.

Créé, il y a plus de 100 ans, le Centre de Kerpape est l'un des fleurons des établissements de Médecine Physique et de réadaptation en France et en Europe.

Au-delà de son haut niveau de performance, le Centre est animé par une énergie permanente avec pour objectif la recherche de solutions permettant chaque jour d'améliorer le confort des patients et usagers du Centre.

Les administrateurs du fonds et moi-même, sommes très fiers de soutenir les équipes qui agissent chaque jour pour améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap.

En soutenant le Centre de Kerpape, vous contribuez à la performance de ce centre en Bretagne, mais vous participez également à améliorer ses actions partout en France grâce à sa politique de rayonnement.

Depuis son origine, notre fonds attache une importance toute particulière à la traçabilité des projets soutenus. En nous rejoignant vous avez la garantie d'un usage pleinement efficient de vos dons.

Rejoignez-nous pour contribuer aux financements de projets innovants au service des personnes en situation de handicap pour une société plus inclusive par l'accès aux soins d'excellence, et l'accompagnement vers une vie sociale et professionnelle de toutes et de tous.

Eric Richard

Président du Conseil d'Administration
du fonds de dotation Kerpape

POUR CONTRIBUER
À NOS PROJETS D'INNOVATION
AU SERVICE DU HANDICAP

5 ACTIONS



1



2

Je SOUTIENS une thématique de recherche spécifique qui me tient à coeur

3

J'ORGANISE un événement pour lever des fonds dans le cadre d'une action RSE au sein de mon entreprise

4

JE M'ENGAGE par un produit partage ou un mécénat en nature

5

JE REJOINS la gouvernance du fond de dotation Kerpape

Un engagement sur des valeurs partagées

Contribuer au progrès sociétal et à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Promouvoir des valeurs mutualistes de solidarité sur notre territoire breton et ailleurs. Respecter une charte éthique. Mettre en place un comité de recherche et d'innovation pluridisciplinaire composé d'experts dans les champs de la MPR, de la robotique, des nouvelles technologies et des sciences sociales et humaines. Garantir une transparence totale sur l'affectation des dons. Valoriser une culture de l'innovation au sein des équipes de Kerpape au service du progrès sociétal. S'engager dans la prévention auprès des salariés et le maintien dans l'emploi.

Vos avantages de donateurs

Nous financer, c'est soutenir une œuvre d'intérêt général, mais c'est aussi bénéficier en contrepartie d'une réduction fiscale. En tant que particulier, 66 % de votre don seront ainsi déductibles de vos impôts.

Si vous êtes une entreprise mécène, 60 % du don seront déductibles de vos impôts, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. La réduction d'impôts sur le montant excédant ce plafond est reportable sur les 5 années suivant celle du don.

En tant qu'entreprise partenaire, votre geste saura donner une nouvelle dimension sociale à votre entreprise, en parvenant à rassembler vos équipes autour de valeurs philanthropiques fortes !

Sommaire

Le Fonds de Dotation Kerpape 8

Présentation.....	9
L'organisation.....	10
Notre parrain.....	12
La charte éthique.....	13
Témoignages.....	14
Les médecins de Kerpape.....	18

Retour sur 2024 22

Les faits marquants.....	22
--------------------------	----

Les Défis de Kerpape 24

Giving Tuesday 26

Les Projets 30

Inclusion sociale et professionnelle.....	32
Nouvelles technologies.....	36
Recherche médicale.....	40
Mieux vivre.....	44

A l'horizon 2028 48

Nos ambitions.....	48
Nos orientations stratégiques.....	50

Le Centre de Kerpape 52

L'histoire.....	52
Les chiffres clés.....	54
L'innovation à Kerpape.....	56

Revue de presse 58

Le fonds en quelques chiffres



+5.5
MILLIONS D'EUROS

de levée de fonds depuis sa création en 2016



23
GRANDS MÉCÈNES

engagés sur une convention de mécénat de 3 ans

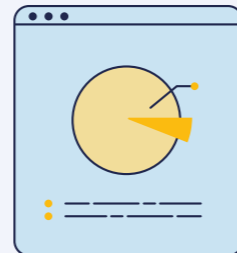


50
ENTREPRISES MÉCÈNES

des Défis de Kerpape



9
ANNÉES
d'existence en 2025



8%
DE FRAIS DE GESTION



+50
PROJETS SOUTENUS

1. Le fonds de dotation Kerpape

Un Conseil d'Administration présidé par Eric RICHARD et composé de 4 Collèges

Collège des Fondateurs



Eric Richard
Président



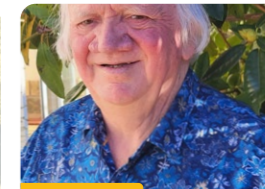
Gilles Bolzer
Trésorier



Maryse Leglise



Jean-Claude Yquel



Daniel Venneugues

Collège économie Sociale et Solidaire



Emmanuel Petit
Directeur RSE
Groupe MATMUT



Pascal Andrieux
Directeur de l'engagement
sociétal et du mécénat
de Malakoff Humanis



Michel Andignac
Directeur général Carac



Philippe Gabillet
Président
MBA Mutuelle

Collège Entreprises (GE/ETI/TPE/PME)



Arnaud Monnier
Dirigeant de la société
Aasgard



Arnaud Tanguy
Directeur Football
Club de Lorient



Steven Hélias
Dirigeant Eveno
Fermetures



Franck Calle
Dirigeant Ouest
Croissance

Collège des Personnalités Qualifiées



Thérèse Lemoine
Ancienne salariée du
Centre de Kerpape/
Championne paralympique



Jacques Kerdraon
Médecin de MPR
ancien salarié du Centre
de Kerpape



Jean-Paul Departe
Ancien salarié de Kerpape
laboratoire électronique



Mathilde Tersiguel
Notaire/Fondation
Notaire et Breton



Jean-Luc Le Guiet
Médecin de MPR Ancien
salarié au Centre de
Kerpape

L'organisation

Une Direction



Caroline Maringue
Directrice du Centre de Kerpape et Directrice du fonds de dotation Kerpape



Pascale Stéphan
Cadre de direction au Centre de Kerpape et Responsable fonds de dotation Kerpape



Nathalie PendÉliau
Assistante de direction du Centre de Kerpape et Chargée de communication

Un Comité de Suivi

D'un administrateur choisi par le conseil d'administration

Du directeur du fonds de dotation

Du responsable du fonds de dotation

Du président de la communauté médicale du Centre Mutualiste de Kerpape ou son représentant



Eric Richard
Président du fonds de dotation Kerpape



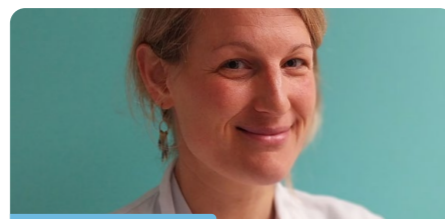
Caroline Maringue
Directrice du Centre de Kerpape et du fonds de dotation Kerpape



Gilles Bolzer
Président MGEN Morbihan



Pascale Stéphan
Attachée de direction Centre de Kerpape et Responsable du fonds de dotation Kerpape



Dr. Lucie Chochina
Médecin de MPR à Kerpape, Présidente du comité scientifique du fonds de dotation Kerpape

L'organisation

Un Comité Scientifique

Le fonds de dotation Kerpape a souhaité mettre en place un comité scientifique afin d'éclairer le Conseil d'Administration et le Comité de Suivi sur la pertinence scientifique des projets de recherche médicale présentés au fonds de dotation Kerpape, ainsi que sur ses orientations stratégiques en termes de recherche et innovation. Le comité est composé des compétences dans les domaines universitaires du champ de la MPR (Médecine Physique et de Réadaptation), des sciences

sociales et humaines, et dans les domaines des nouvelles technologies et de la robotique, des ingénieurs issus du monde économique et industriel. Il est présidé par le référent médical du Comité de Suivi du fonds de dotation et le Directeur du fonds de dotation, assisté du Responsable du fonds de dotation. Il se réunit au moins une fois par semestre, et en fonction des besoins, à l'initiative de l'un des membres du Comité Scientifique du fonds de dotation.



Dr. Lucie Chochina
Médecin de MPR à Kerpape, Présidente du comité scientifique du fonds de dotation Kerpape



Caroline Maringue
Directrice du Centre de Kerpape et du fonds de dotation Kerpape



Pascale Stéphan
Attachée de direction Centre de Kerpape et Responsable du fonds de dotation Kerpape



Evelyne Klinger
Directrice de Recherche «Interactions Numériques Santé Handicap»



Nicolas Catzaras
Ancien secrétaire Général Fondation Maison des sciences de l'homme



Dr. François-Xavier Gunepin
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue Clinique Mutualiste du Pays de Lorient



Nathalie Pichot
Psychologue, Maître de Conférence Université Rennes 1/2



Yves Grohens
Directeur plateforme ComposiTIC Université Bretagne Sud

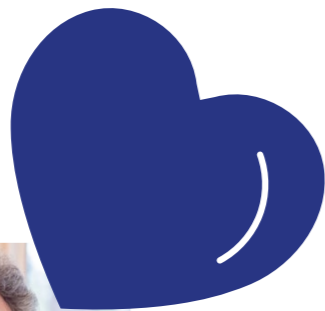


Pr. Raphaël Gross
Professeur des Universités, Chef du Service de MPR Neurologique du CHU de Nantes

La réussite de nos projets passés et actuels n'aurait pu être ce qu'elle est, sans l'apport véritable d'acteurs engagés et motivés.

Engagés dans nos projets de soins, patients, parrains et donateurs sont à nos côtés pour rendre nos actions quotidiennes cohérentes et significatives, ce qui nous permet d'atteindre de nouvelles dimensions en termes de recherche et développement.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité leur donner la parole, afin de mettre en lumière sous un angle différent la démarche qui est la nôtre, en matière d'accompagnement innovant et optimal du handicap et de réinsertion sociale et familiale.



Notre Parrain

En janvier 2016, à l'occasion du tournage de l'émission «Une nuit avec les héros de la santé» au Centre de Kerpape, j'ai découvert un projet et des équipes médicales, soignantes et rééducatives d'un dynamisme extraordinaire. Leur volonté de rechercher le meilleur pour chaque patient m'a convaincu d'oeuvrer à leur côté. En soutenant le fonds de dotation Kerpape, comme moi, soyez acteur de l'avenir des projets innovants au service des patients.

Michel Drucker

La charte éthique

Le fonds de dotation s'appuie sur les principes éthiques qui constituent les valeurs fondatrices de la Mutualité Française Finistère-Morbihan, à savoir :

- > la solidarité,
- > une gestion désintéressée à but non lucratif,
- > la non-discrimination des patients,
- > la qualité de la prise en charge.



Probité

Les signataires de la charte éthique s'engagent à ne pas utiliser les réseaux, les actions ou les moyens du fonds de dotation à des fins personnelles ou de développement de marchés dans le cadre de leur activité économique. L'ensemble des parties prenantes du fonds de dotation agit en respectant les principes d'intégrité, en se comportant d'une manière juste et honnête.

Égalité et non discrimination

Les signataires de la charte éthique s'inscrivent dans une démarche non discriminante. Les projets portés s'adressent à l'ensemble de la population, quelle que soit leur origine culturelle, sociale, ethnique.

Légalité

Les signataires de la charte éthique s'engagent à veiller au strict respect des lois et règlements en vigueur inhérents à tous les projets portés par le fonds de dotation.

Transparence

Les signataires de la charte éthique s'engagent à communiquer ouvertement sur les actions et activités de soutien au fonds de dotation, ainsi que sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financier.

Le fonctionnement du fonds de dotation, ainsi que la gestion rigoureuse des fichiers et documents d'archives comptables est organisé pour permettre la bonne tenue des contrôles et audits de la part du commissaire aux comptes ou de tout autre organisme de contrôle.

Absence de conflit d'intérêt

Les signataires de la charte éthique doivent se prémunir contre tout conflit d'intérêt entre eux-mêmes et les autres parties prenantes du fonds.

En cas de conflit d'intérêt, les signataires de la charte éthique informeront sans délai le président du conseil d'administration du fonds de dotation.



Adoption et diffusion

Le conseil d'administration du fonds de dotation est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la présente charte d'éthique; elle sera disponible sur le site dédié du fonds de dotation, en complément des statuts du fonds de dotation et remise lors des premiers contacts avec un partenaire potentiel du fonds, quelle que soit la nature de ce partenariat. En signant la Charte éthique du fonds de dotation Kerpape, nous nous engageons à respecter les principes qui y sont énoncés et qui sous-tendent la formalisation de convention de partenariat sur les modalités d'engagement réciproque concernant la réalisation des projets portés par le fonds de dotation Kerpape.

Nos Mécènes



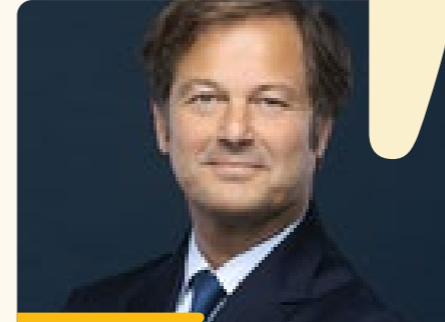
Franck Calle
Dirigeant Ouest
Croissance Gestion

Depuis 2024, Ouest Croissance Gestion est mécène du Fonds de dotation Kerpape. Cet engagement traduit la volonté de notre équipe de soutenir des projets innovants en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap ; des enjeux auxquels nous sommes particulièrement sensibles.

Connaissant Éric Richard depuis plusieurs années et ayant déjà travaillé à ses côtés, nos échanges ont naturellement conduit à une réflexion commune autour d'un engagement de mécénat.

Notre proximité géographique, notre attachement au territoire et le partage d'une vision humaine et solidaire ont donné tout son sens à ce partenariat.

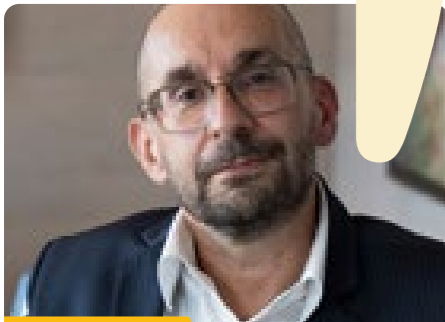
Être mécène, pour Ouest Croissance Gestion, c'est s'engager concrètement et contribuer, à notre échelle, à des projets à fort impact humain et social. Le Fonds de dotation Kerpape soutient des initiatives innovantes – nouvelles technologies, approches pédagogiques et dispositifs de rééducation – au service de l'autonomie et de l'inclusion. En tant qu'investisseur responsable, nous souhaitons également sensibiliser et mobiliser notre écosystème autour de ces enjeux, dans une démarche de soutien pérenne à des projets porteurs de sens pour le territoire et ses citoyens.



Michel Andignac
Directeur général
de la CARAC

Depuis 2017, la CARAC, mutuelle d'épargne et de retraite centenaire, est mécène du fonds de dotation Kerpape. Nous nous engageons aux côtés de cet établissement de soins de suite et de réadaptation, convaincue que chaque moment de soin et d'accompagnement est une occasion de faire preuve de solidarité et d'entraide, des valeurs chères à notre mutuelle. Notre soutien s'inscrit dans une démarche profondément humaine, orientée vers l'écoute et la reconnaissance de tous ceux qui, au quotidien, œuvrent pour le bien-être des patients et de leur famille.

Nous avons choisi de soutenir tout particulièrement les aidants, souvent invisibles, qui jouent un rôle fondamental dans le processus de réadaptation. C'est à travers ce mécénat fort et continu que nous pouvons leur apporter l'accompagnement dont ils ont besoin. Notre engagement est celui d'un soutien constant à chaque étape de vie, car c'est ensemble, dans la solidarité et l'empathie, que nous pouvons créer un environnement favorable où chacun, patient ou aidant, se sent respecté et accompagné.

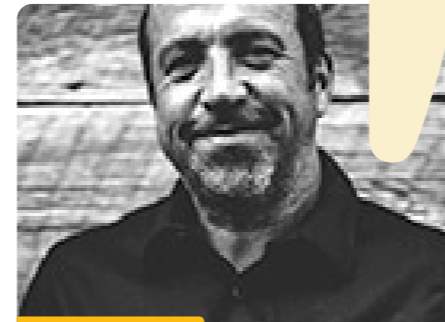


Pascal Andrieux,
Malakoff Humanis
Directeur de l'engagement
sociétal et du mécénat

Le Groupe Malakoff Humanis et sa Fondation Malakoff Humanis Handicap agissent depuis des années pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent.

En soutenant le Fonds de Dotation Kerpape depuis 2018, nous faisons le choix d'un partenaire dont l'action contribue très concrètement à faire évoluer positivement la situation quotidienne des personnes concernées par un handicap, de leurs proches et des professionnels présents à leur côtés.

C'est un engagement que nous sommes fiers de porter dans la durée.



Arnaud Monnier,
Aasgard
Mécène et administrateur
du Fonds de Dotation,
collège TPE

Aasgard a fait le choix de participer activement au fonds de dotation de Kerpape pour 3 raisons principales :
La première est liée à notre groupe qui inscrit dans ses valeurs la notion de solidarité qui anime nos équipes au quotidien.

La seconde est liée à nos métiers et aux risques professionnels qu'ils encourent, je pense à nos techniciens dont le métier nécessite un travail en hauteur chaque jour et au delà des protections individuelles qui leur sont fournies, la sensibilisation proposée par le Centre de Kerpape est pour nous une action supplémentaire pour réduire le risque de chute (journée de sensibilisation février 2017).

Nos vendeurs sont également sur les routes chaque jour pour visiter nos clients et exposés également aux risques d'accidents.
La troisième raison est plus personnelle pour avoir partagé une aventure professionnelle de 5 ans au Centre de Kerpape.
Souhaitant que cette participation encourage et finance de nombreux projets liés à l'innovation et à la recherche dans le milieu du handicap.

Afin de soutenir le fonds de dotation Kerpape, la Société Aäsgard s'est engagée à reverser au fonds la somme de 5 € par poêle vendu dans le cadre d'un mécénat de produit partage.

Nos Mécènes



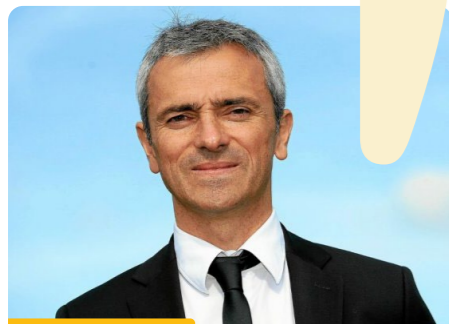
Steven Helias,
Eveno Fermetures
Mécène et administrateur
du fonds de dotation,
collège TPE

Après avoir eu plusieurs salariés suivis et accompagnés par différents services du Centre de Kerpape, j'ai pu prendre conscience de l'humanité, des compétences et de l'implication des salariés de Kerpape. Ces valeurs humaines correspondent à ce que nous essayons de véhiculer à moindre mesure dans notre entreprise.

La mise en place de ce partenariat devenait pour moi et pour l'ensemble des salariés, une évidence.

Nous pouvons bénéficier de l'expérience, et du savoir-faire des équipes pour nous aider à réfléchir à des problématiques que nous avons dans l'industrie, TMS, gestes et postures, ergonomie des postes... à ce titre, nous avons pu mettre en place l'éveil musculaire dans l'ensemble de l'entreprise avec l'aide d'une kiné de Kerpape. Si nous pouvons aider et participer modestement au développement des projets, nous devons le faire.

Cette collaboration doit servir également à faire parler du fonds de dotation auprès des salariés et de nos partenaires au quotidien. Ceci doit avoir pour but d'élargir la liste des mécènes actuels pour inscrire de nouveaux sur la durée.



Arnaud Tanguy
Directeur général du FCL,
mécène et administrateur
collège TPE

Le renouvellement de cette convention a une valeur importante à nos yeux et va au-delà du simple don.

Le FCL est fier d'intégrer le Conseil d'Administration de ce Fonds de Dotation et heureux de pouvoir ainsi contribuer au financement de nombreux projets innovants pour le bien des patients. Ce mécénat est une évidence pour le FCL, nous partageons les mêmes valeurs en plus d'une évidente proximité géographique.

Aujourd'hui, il existe de nombreux liens entre nos deux entités puisque nos joueurs se soignent ou effectuent des tests au Centre de Rééducation. Le staff médical travaille également en étroite collaboration avec les équipes de Kerpape.

Plus largement, ce mécénat s'inscrit dans la volonté du club de développer son rôle social dans le territoire lorientais.



Benjamin Castel
Directeur général adjoint
du groupe Bigard

Après une première réunion avec les partenaires sociaux du Groupe au sein de Kerpape, avec visite de l'établissement, sur le thème de la Santé (prévention santé au travail et mutuelle) et rencontre de la Direction, tout s'est fait naturellement.

Les raisons de notre mécénat sont multiples mais j'en retiendrai deux principales :

> Notre conception commune de l'Humain... et de l'accompagnement qui en découle; les équipes de Kerpape et Bigard partagent de nombreuses valeurs communes.

> La ferme volonté du Groupe Bigard de contribuer localement à améliorer la recherche, l'innovation dans le milieu de la santé et, la diversité des domaines de compétences des équipes de Kerpape.



Lionel Guiban
Directeur Général de GUIBAN

L'entreprise Guiban intervient depuis plus de 40 ans à Kerpape pour des travaux de chauffage et plomberie.

Cela nous a permis de voir au quotidien le travail exemplaire des équipes du centre dans les soins et accompagnement des patients, il nous a paru évident de devenir mécène au fonds de dotation Kerpape pour soutenir les projets innovants au service de l'autonomie des personnes handicapées.

Ce partenariat nous a aussi permis de sensibiliser notre personnel aux risques de la route. Chacune de ces visites a été une expérience humaine vraiment forte pour nos collaborateurs.

En tant que PME locale, nous sommes fiers de participer au développement du Centre de Kerpape.



Jérôme Trehorel
Directeur des Vieilles Charrues

L'accès à la culture pour tous / pour le plus grand nombre est une valeur fondatrice des Vieilles Charrues depuis ses débuts, il y a 30 ans.

Chaque année, le festival s'efforce d'améliorer l'accueil de tous les festivaliers, de leur faire vivre et partager une expérience unique. L'échange, le partage, la mobilisation, l'encrage, la solidarité, l'innovation sont les valeurs qui réunissent les Vieilles Charrues et le Centre Kerpape.

C'est pourquoi nous sommes très heureux, chaque année, de mettre à l'honneur leur engagement remarquable.

Les professionnels de kerpape

Projet comofoot



Anne-Sophie Douguet
Psychologue

Le projet Comofoot a pour objectif d'évaluer le commotion cérébrale chez un footballeur à partir d'épreuves écologiques (c'est à dire dans son environnement habituel).

La commotion cérébrale est un sujet de préoccupation majeure dans le monde sportif. En France, on évalue à 200 000 l'incidence des commotions au cours de la pratique sportive (J-F Chermann, 2016). Le football est le sport le plus concerné du fait de ses 2 millions de licenciés. Aujourd'hui, il existe des recommandations pratiques de prise en charge des footballeurs dès l'impact sur le terrain. Mais ce protocole commotion n'est pas toujours suffisant et parfois le retour au jeu se fait de façon trop précoce. Les épreuves écologiques ont pour avantage de s'approcher le plus possible des tâches du quotidien d'un joueur, d'analyser encore plus finement son fonctionnement cognitif et de faciliter la décision de retour au jeu. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'une norme de référence de la population des footballeurs.

Grâce au soutien du fonds de dotation de Kerpape, nous allons pouvoir réaliser cette normalisation en nous rendant dans différents clubs professionnels et centres de formation. Nous avons prévu d'inclure 100 joueurs de classe d'âge différente. Ce financement va nous permettre de mieux appréhender la question des commotions cérébrales et d'espérer offrir une meilleure prise en charge au joueur avec une compréhension plus juste de son état de santé

Projet communication alternative améliorée



Mathieu Thebaud
Ingénieur

Grâce au soutien du Fonds de Dotation de Kerpape, nous avons pu lancer le projet Open Core Vocabulary autour de LifeCompanion afin de créer un outil complet de Communication Alternative et Améliorée (CAA).

La présence du fonds nous a poussé à réunir les équipes autour d'une même vision stratégique sur une idée que nous avons depuis longtemps. Cela nous a également permis de poser la première pierre financière afin d'aller motiver des partenaires externes à rejoindre le projet !

Même si nous sommes encore qu'au début du projet, je ressens déjà que cette dynamique va nous permettre de créer un outil de communication libre et ouvert, aligné sur les valeurs du Centre de Kerpape, le tout en cohérence avec notre positionnement comme Centre Ressource en Bretagne sur la CAA.>>

Actions culturelles club loisirs



Cécile Jaffrezic
Coordinatrice du Club Loisirs

Grâce au soutien du Fond de Dotation, l'équipe du club loisirs de Kerpape peut développer des projets d'action culturelle qui prennent aussi une dimension thérapeutique. Chaque projet artistique se veut être un prétexte à la rencontre entre l'artiste et les bénéficiaires (patients, familles et professionnels). De cette rencontre naît une création originale qui s'adapte aux personnes, à leurs envies et leurs possibilités.

A travers les projets soutenus par le fond, l'accent est mis sur l'échange entre les publics accueillis, chaque projet impulse la rencontre entre les enfants, les adolescents et les adultes, nous y associons aussi les familles et professionnels qui le souhaitent.

L'engagement des acteurs dans un projet, qu'il soit autour de la création musicale (chant, musique), ou artistique (graff, théâtre,) leur ouvre la porte des possibles : l'expression, la création, le dépassement de soi et ce que quel soit leur handicap.

La présence d'un artiste à leur côté et son accompagnement bienveillant est une force qui les pousse souvent à se dépasser. Certains se révèlent dans une pratique artistique, d'autres se confortent dans une pratique qu'ils pensaient ne plus pouvoir aborder et pour certains cela restera une belle découverte.

Dans tous les cas, chaque rencontre est un échange qui laisse des traces. Le projet en cours avec la résidence artistique d'Ezra, graffeur local, permet à chacun de se tester à l'usage de la bombe sur toile ; nous voyons sur le club venir de nouvelles personnes, adolescents et adultes qui ne fréquentent pas le club habituellement mais que l'envie de rencontrer l'artiste est le moteur pour oser franchir notre porte et fréquenter ce lieu de socialisation>>

Projet étude clinique Auto-école de Kerpape



Dr. Pauline Coignard
et l'équipe projet
Étude clinique AUTOCAM-AVC

L'étude clinique AUTOCAM-AVC : « Favoriser la prise de conscience des capacités de conduite de patients post-AVC : Intérêt des caméras embarquées et des questionnaires d'auto-évaluation lors d'une mise en situation de conduite » en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel, a débutée au Centre de Kerpape en octobre 2021.

Sur l'année 2021, ce travail de recherche clinique en cours est venu alimenter les réflexions du ministère de l'Intérieur pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques de sécurité routière, avec pour concrétisation directe le financement, par le Département de la Sécurité Routière, d'une thèse en neuropsychologie sur la thématique « Reprise de la conduite et conscience des troubles chez des patients AVC ».

Cette thèse, menée par l'Université Gustave Eiffel, se fait en collaboration avec le Centre de Kerpape et l'hôpital Henry Gabrielle (Hospices Civils de Lyon). Une étudiante de l'Université Gustave Eiffel a ainsi pu rejoindre le projet AUTOCAM-AVC et les équipes des 3 sites travaillent actuellement au développement d'une seconde étude clinique.

Cette étude, intitulée « RETROUVE », vise à mieux comprendre les facteurs cliniques (type de lésion, type d'AVC, caractéristiques cognitives...) et démographiques (âge, genre) participant à la reprise de la conduite automobile des patients post-AVC et mieux comprendre le devenir des conducteurs post-AVC dans les années suivant la reprise de la conduite.

Les professionnels de kerpape

Projet thérapie intensive en pédiatrie



Véronique Labadie
Cadre rééducation service pédiatrie
Centre de Kerpape

Docteur Héléne Le Tallec
Médecin de MPR service pédiatrie
Centre de Kerpape

Depuis plus de 10 ans les équipes de rééducation de Kerpape participent à la grande évolution en marche dans le secteur pédiatrique avec l'introduction des thérapies intensives centrées sur l'objectif du patient.

Grâce au fond de dotation de Kerpape, qui a régulièrement soutenu ces thérapies, nous avons franchis une nouvelle étape en donnant une dimension territoriale à l'accompagnement des enfants dans ces séjours.

Le financement d'une formation spécifique à cette approche avec la participation de cinq structures du département et coordonnée par la fédération SEMAFOR ped, a permis :

*Permettre à chacun de situer son rôle dans le parcours du patient et potentialiser le transfert des acquis dans la vie quotidienne des jeunes
De mieux se connaître en tant qu'acteur du réseau de rééducation pédiatrique.*

D'avoir des connaissances et un langage commun pour affiner la collaboration entre nos structures. Nous remercions chaleureusement les mécènes qui s'engagent pour nos patients !



2. Les faits marquants de 2025

1^{ER} semestre

2^{ÈME} semestre



01

15 JANVIER
Nouveau mécène
OuestCroissance
Capital Investissement

16 JANVIER
Renouvellement du soutien du réseau Cap 56



02

FÉVRIER
Accueil équipe kinésithérapeutes Haïti avec MSF



03

MARS
Comité scientifique du Fonds



07

1 JUILLET
20 ans de l'Ultra Marin

JUILLET
Vidéo appel aux dons aux vieilles charries

31 JUILLET
Accueil des équipes Attila



09

9 SEPTEMBRE
Visite Alexis Hanquingant
matmut

4 SEPTEMBRE
Signature de convention CMB

SEPTEMBRE
Séminaire Mgen



10

OCTOBRE
Comité Scientifique du Fonds

OCTOBRE
Conseil d'administration du Fonds

OCTOBRE
Soutien de la Fondation Stella Group



04

AVRIL
Accueil des équipes Aasgard et renouvellement de leur soutien au Fonds.

AVRIL
Conseil d'administration du Fonds.



05

MAI
Participation réunion régionale de la marque Bretagne



24 MAI
Les Défis de Kerpape



06

06 JUIN
Inauguration du Village des Aidants

JUIN
Participation à l'AG et aux ateliers du CFF

17 JUIN
CA Cress Bretagne

12 JUIN
Soirée et don Club Alliance Pro



11

27 NOVEMBRE
Intervention soirée des souscripteurs ouest croissance

NOVEMBRE
Reconduction de la convention Groupe Bigard



12

DÉCEMBRE
Renouvellement convention Harmonie mutuelle

02 DÉCEMBRE
Soirée Giving Tuesday

DÉCEMBRE
Renouvellement de la convention de mécénat Eveno **EVENO**
Les éléments de votre Confort

DÉCEMBRE
Collecte magasin Décathlon
DECATHLON

3. Les défis de Kerpape

Viser toujours plus haut !
Je suis ravi de pouvoir m'engager chaque année pour le fonds de dotation à l'occasion de la journée de don et de sport : les défis de Kerpape !

Être parrain c'est d'abord remercier ce que le centre a fait pour moi dans mes premiers mois de rééducation. Ensuite, c'est montrer la voie du besoin de soutien et que le collectif est indispensable pour réussir de grandes choses !

Pour combattre le handicap, on a besoin des meilleures compétences et des meilleurs donateurs. Restons ouverts et mobilisés pour construire ensemble un monde plus uni et où le handicap devient plus léger !

Cyril Moré
Parrain des défis de Kerpape

Les Défis de Kerpape : C'est notre événement annuel de levée de fonds avec l'organisation d'un événement sportif et convivial sur le site du Centre de Kerpape.

L'inscription se fait sous forme d'un don de 1000 € pour une équipe avec 60 équipes engagées. L'idée est d'enchaîner 3 épreuves en équipes mixtes adultes et/ou enfants avec une personne en situation de handicap. Au programme : natation, vélo et course à pied.

Tout au long de cette journée, des animations et des surprises ont permis aux participants et visiteurs de vivre un événement unique, convivial et solidaire. L'édition 2025 nous a permis de récolter 54 000 €, qui permettront le financement de nos projets en cours et à venir !



Un grand merci à nos fidèles entreprises engagées depuis la première saison, aux bénévoles et équipes du Centre de Kerpape, dont le service des sports et services techniques, pour leur soutien à la réussite de cette belle journée.

Un grand merci à Cyril Moré pour son engagement comme parrain de 2018 à 2025.



Une action rse pour votre entreprise ?

Prêts à relever le défi l'année prochaine ?

Les six éditions précédentes ont remporté un vif succès !

Pourquoi ne pas faire de cet événement un rendez-vous annuel sportif et convivial pour vos salariés ?

Venez soutenir l'innovation dans le champ du handicap !

60 équipes pourront s'engager dans cette épreuve avec deux possibilités :

- Constituer une équipe « entreprise » en mobilisant vos salariés
- Soutenir une équipe constituée par nos soins (patients et salariés) qui portera les couleurs de votre entreprise

Si votre équipe d'entreprise ne permet pas d'avoir dans ses rangs une personne en situation de handicap, nous nous chargeons de la compléter avec un patient ou ancien patient du Centre de Kerpape sur la discipline de votre choix.

Engagez-vous auprès des patients et équipes de Kerpape pour contribuer au financement des projets de recherche et d'innovation dans le champ du handicap.



Ils ont participé aux Défis du Fonds de Dotation Kerpape en 2025



ILS SONT PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT



4. Giving Tuesday

#GivingTuesday est un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité, l'engagement et la solidarité.

Il permet aux individus, aux organisations et aux communautés à travers le monde de se rencontrer autour d'un objectif commun : célébrer et encourager le don.

Le Fonds de dotation Kerpape y participe depuis sa création en France, en 2018.

Merci aux agences CMB du Morbihan, à la Mutuelle Verte et au FCL pour leurs actions, pour la sensibilisation grand public sur le handicap ce jour là.



Vous aussi, engagez-vous pour une action RSE, **mardi 1 décembre 2026**, pour le Giving Tuesday France.

FONDS DE DOTATION **KERPAPPE** s'engage pour **#GIVINGTUESDAY**

MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

MOBILISONS-NOUS POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU DON



Je soutiens l'innovation pour le handicap à Kerpape www.fonds-kerpape.bzh



PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE

4. Giving Tuesday

Retour sur notre conférence débat

Mardi 2 décembre 2025, nous organisons une conférence passionnante et solidaire au profit du Fonds de dotation Kerpape sur le thème: l'inclusion en entreprise, un levier pour le bien être collectif et la performance.



Merci

♥ Aux mécènes de l'événement



Retrouvez l'ensemble de la conférence sur notre chaîne youtube.



♥ Aux intervenants

Peter Lammer, chef dans un restaurant en Allemagne.

Erwan Le Corre, adjoint de Direction, Directeur des Ressources Humaines du crédit Mutuel de Bretagne / Morbihan

Léonard Barbu, chef de projet mécénat pour la Fondation d'entreprise nationale Banque Populaire.

Bahman Yazdan Panah, producteur, réalisateur et directeur des structures Vision Réalité et Ciné Blind.

Docteur Claire Palayer, médecin chef du service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle du Centre de Kerpape

Nadège Belouet, ergonome du service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle du Centre de Kerpape. Programme Comète France.



+ +
FONDS DE DOTATION +
KERPAPER
+

5. Les projets



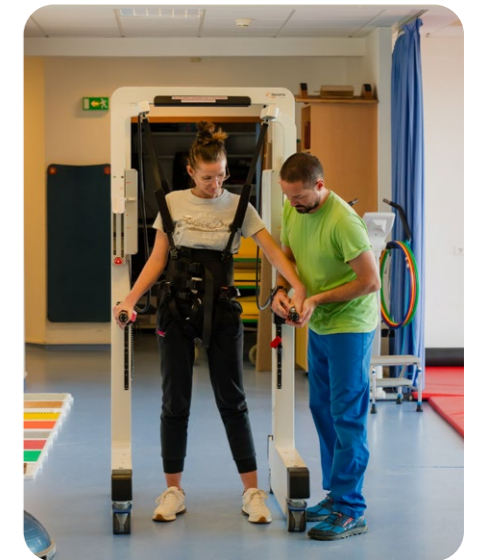
32

Inclusion sociale
et professionnelle



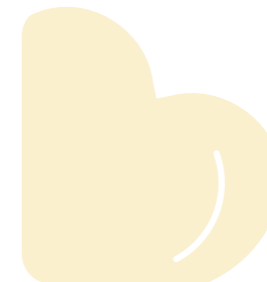
40

Recherche
Médicale



36

Nouvelles
Technologies



44

Mieux vivre
patients, aidants
et professionnels





Nos projets
en recherche
de financement

Nouveaux projets

- + Activités culturelles club loisirs
- + Projet culturel «voyage au coeur des êtres»
- + Activité physique de pleine nature

Projets en cours

- + Sexualité et Handicap
- + Soutien aux coopérations internationales
- + Aide à la précarité
- + Auto-école / autocam

Projet finalisé en 2025

- + Kerpape sport



Inclusion sociale et pro

Agir pour l'inclusion
des personnes
en situation de handicap



Inclusion sociale et pro

3 nouveaux projets



PAR AN / 3 ANS



+ Soutien Aux Activités Culturelles Du Club-Loisirs

Le club loisirs est un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre et de vie sociale, situé au cœur du Centre de Kerpape et animé par des éducateurs et animateurs, qui accueille les patients et leurs proches.

Les objectifs :

- > Proposer aux patients et leur famille une ouverture sur des projets culturels collaboratifs et interactifs.
- > Favoriser le développement de l'estime de soi à travers des projets permettant l'épanouissement personnel.
- > Renforcer le lien entre le patient et sa famille dans un projet partagé.
- > Valoriser différents modes d'expression à travers le chant /la musique ou/et la danse dans le projet de réinvestissement de son corps et de ses potentialités.

Quelques actions en 2024/2025 :

Musique

- > Accompagnement d'un projet d'écriture d'une chanson et de réalisation d'un clip vidéo
- > Accompagnement à la création musicale (chant, musique) permet de développer les projets personnels et collectifs autour d'un événement devenu incontournable qu'est la fête de la musique de Kerpape.
- > La création de chanson dédiée à la fête de la musique est chaque année reconduite et offre un espace d'expression notamment au public jeune et adolescent qui plébiscite ce média.

> Mise en place d'un atelier de musique improvisée libre à raison d'1 fois/mois environ, sur le projet d'accessibilité de la musique pour tous en mélangeant de la musique assistée électronique aux instruments de musique «classique». Cet atelier permet à chacun de s'exprimer à travers l'usage d'un instrument ou logiciel, la proposition musicale peut être un rythme, une mélodie ou un son et le travail se fait à partir de l'écoute collective pour que le groupe crée un morceau ensemble. Les patients présenteront un temps de musique improvisée sur la fête de la musique de Kerpape.

> Ateliers de création d'instruments de musique avec des éléments recyclés récupérés dans l'établissement et d'une chorale éphémère pour jouer sur la Fête de la musique de Kerpape.

Les patients s'inscrivent de manière pérenne dans les ateliers, leur adhésion marque l'intérêt pour le projet.

Chaque année de nouveaux projets sont développés et tous les publics accueillis participent à l'événement

Theâtre

- > Atelier création de scénettes de théâtre d'objets pour une représentation lors de la fête de la musique.
- > Participation à un spectacle de jonglage interactif

Danse

- > Mise en place d'un atelier danse assise. 1 atelier/trimestre

Partenaires impliqués :

- > Les équipes éducatives de Kerpape
- > Des intervenants externes pour réaliser les actions
- > Intervenants : Thomas LANOE, rappeur lorientais avec son association D'Clique.
- > Intervenants : Will ZEGAL, formateur en musique électronique et musicien.
- > Hocine Hadjali: musicien / chanteur / compositeur.
- > Cie 7ème Tiroir: compagnie de théâtre
- > Association Déclik, création de chanson.
- > Intervenante : Nathalie GIBON. (association etviedanse)

PROJET EN COURS /
EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

3 nouveaux projets



11 868 € 2025 / 2026



+ APAPN Activités Physiques de Pleine Nature

L'objectif de ce projet est d'apporter une valeur ajoutée au séjour en SMR par la pratique d'APAPN (Activités Physiques Adaptées de Pleine Nature). Ces mises en situation permettent une reconstruction identitaire, une prise de conscience du fonctionnement de son nouveau corps, de retrouver une culture physique ou sportive, une reconquête d'espaces brisés que constitue la nature et parfois une activité libératrice du fauteuil.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

+ Projet autocam - Auto-école

La reprise de la conduite pour les personnes victimes de lésions cérébrales acquises de l'adulte, est un objectif primordial mais qui doit être en phase avec les règles de la sécurité routière.



PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



3 860 €



+ Voyage au coeur des êtres

Les objectifs de ce projet sont de faire se rencontrer des élèves en situation de handicap et des élèves valides autour d'un projet en art abstrait. Il vise à croiser les regards, enrichir les expériences et favoriser l'accès à la culture. Les œuvres, exposées dans différents lieux, valorisent la coopération et les singularités de chacun.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



5 000 € PAR AN

+ Aide à la précarité

Le fonds de dotation Kerpape a également pour objectif de soutenir l'aide aux personnes lourdement handicapées, en situation de précarité, par le prêt ou le don d'aides techniques ou financières visant à améliorer leur sécurité, la qualité de leur réadaptation ou la qualité de leur prise en charge médicale.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



144 000 € / 2 ANS SOUTENU PAR




+ Sexualité et handicap

L'objectif est de développer une offre de service dédiée aux patients du Centre de Kerpape ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, en proposant des consultations individuelles adaptées. Cette démarche s'accompagne de la création de programmes d'Éducation Thérapeutique autour de la sexologie, afin d'apporter un cadre structuré et accessible. Elle vise également à former les professionnels et les proches, tout en menant des actions d'information, de sensibilisation et d'expérimentation pour faire évoluer les regards et les pratiques.

Activités 2025 :

533 patients et ou couple reçus en 2025

- > Réunions mensuelles du groupe (2H): 10/an.
- > Janvier 2025: participation colloque CNAPE Violences sexuelles envers les enfants handicapés (Paris).
- > JF3S (Journées Francophones de Sexologie et de Santé Sexuelle) Montpellier: participation de 3 membres du groupe sexe.
- > DIU Arnaud Le Ny (Obtention DIU Santé Sexuelle et passage en DIU sexologie)
- > Membre du Comité Régional de Santé Sexuelle (CoReSS) Bretagne.
- > Groupe neuro-urologique de langues française (GENULF).
- > Accueil de 2 stagiaires du DIU sexologie de Nantes et Rennes.

- > Participation à la Journée départementale Intimagir Bretagne mai 2025 avec animation: d'une table ronde: vie intime, affective et sexuelle: tous et toutes concerné.e.s et d'un atelier: quels outils pour aborder la santé sexuelle?

> 2 Soirées ciné-débat:

- > Projection Spectacle Florence Foresti
- > (Boys Boys Boys) au club loisirs Kerpape
- > « Une pointe d'amour » au Méga-CGR Lanester

> Semaine de la santé sexuelle (juin 2025)

- > Conférence 15/10 1ère journée réseau sexo handicap Bretagne: L'équipe sexo et VIAS de kerpape a accueilli 80 professionnels de Bretagne et même du Mans, dans le cadre de sa première journée : réseau sexo et handicap Bretagne.

- > Préparation d'un guide méthodologique à la demande l'ARS, afin de faciliter l'abord de cette question auprès des autres SMR de France.

Publications :

- > « Projet sexualité et handicap en équipe pluridisciplinaire au centre de Kerpape »: Revue d'Ergothérapie n° 97 Avril 2025.
- > « Sexualité et Handicap : accompagnement et organisation pratique en établissement de soins médicaux et de réadaptation »: Revue Sexualités Humaines n° 66 Été 2025.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

+ Soutien aux coopérations internationales

Pour contribuer au développement sanitaire et social de pays étrangers, grâce à l'expertise des équipes pluridisciplinaires de Kerpape.



Vous voulez en savoir plus sur nos actions à l'international ? Pour lire notre plaquette, scannez-moi !



15 000 € / 3 ANS

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



Nos projets
en recherche
de financement

Nouveaux projets

- + Projet life companion
- + Projet life bloom

Projets en cours

- + Dispositifs d'assistance membres supérieurs
- + Acquisition de matériel de rééducation innovant

Projet finalisé en 2025

- + Laboratoire d'assistance technologique
- + Complément au projet atalante

Nouvelles Technologies

Promouvoir les nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie

Nouvelles Technologies

2 nouveaux projets

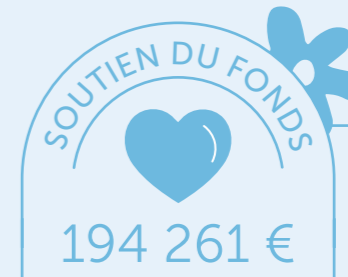
SOUTIEN



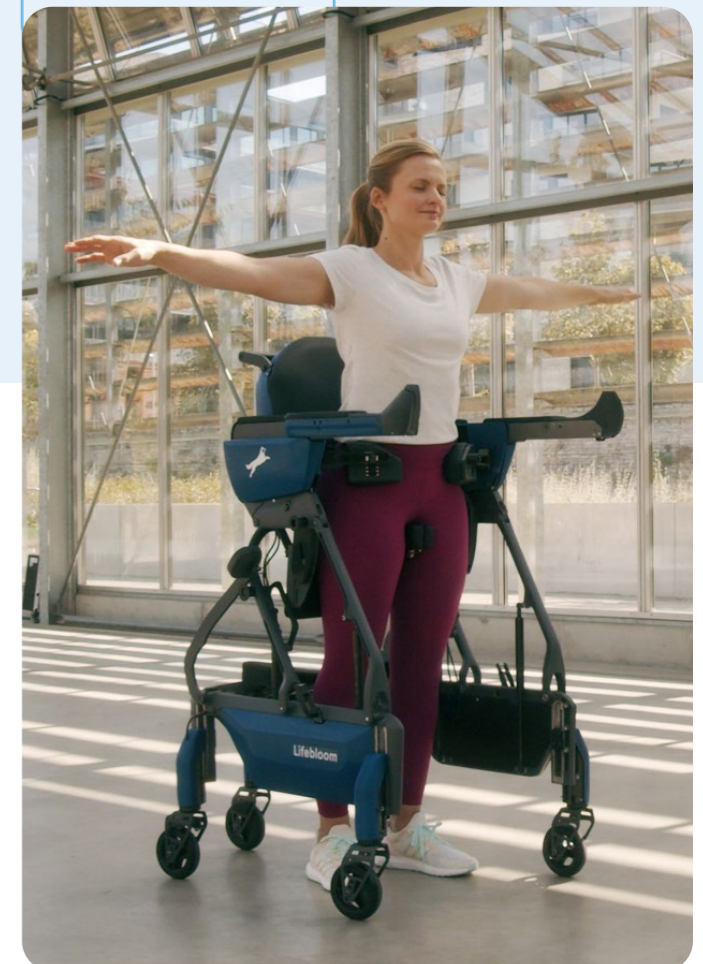
+ Développement d'une organisation de vocabulaire Open Core Vocabulary, robuste, ouverte et gratuite dans Life Compagnon

LifeCompanion est à destination de toute personne, adulte ou enfant avec une difficulté de communication et/ou une difficulté d'accès au numérique. LifeCompanion vise à rendre plus accessible la communication alternative via le numérique en diminuant les freins d'accès à celle-ci : financement, accessibilité, transparence, formation, etc. Il peut servir de solution temporaire pour effectuer des essais, comme de solution définitive pour le quotidien.

PROJET EN COURS /
EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



DONT 30 000€ PAR



+ LifeBloom

L'unité de marche Lifebloom, également appelée Thérapie Lifebloom One, est une solution de rééducation innovante qui combine les avantages d'un exosquelette et d'un fauteuil roulant. Le cœur du système est le dispositif Oxilio.

La thérapie Lifebloom One vise à reproduire une marche naturelle et à augmenter le temps que le patient passe debout et en mouvement, en dehors des séances de rééducation formelles.

PROJET EN COURS /
EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

PRÉVISIONNEL DU FONDS
181 938 €

/ 3 ANS SOUTENU PAR

**fondation
handicap**
malakoff humanis



+ Acquisition de matériel de rééducation innovant

Amélioration des outils mis à disposition des patients accueillis à Kerpape dans le cadre de leur parcours de rééducation. Le Centre de Kerpape dispose d'installations à la pointe de la technologie dans de nombreux secteurs afin d'offrir aux patients des soins de haute qualité pour adapter son parcours de rééducation à sa problématique de santé. Il est indispensable de maintenir ce haut niveau de performance des plateaux techniques en diversifiant les outils.

L'objectif : favoriser l'autonomie de déplacement

Le parc de matériels de mobilité est déjà conséquent mais l'accueil de patients en situation de grande dépendance ayant augmenté, il est nécessaire d'accroître le nombre de fauteuils ou véhicules de déplacement.

En effet, il est important de proposer des modes de conduite de fauteuils différents afin de s'adapter au plus grand nombre, dont les patients avec de graves problèmes limitant leurs possibilités motrices. Par conséquent, nous avons besoin de commandes mentonnières, des commandes occipitales, tête-pied...

Aujourd'hui très peu de centres peuvent accueillir et permettre les déplacements autonomes des personnes en situation de grande dépendance car cela nécessite de posséder des dispositifs de haute technologie et une maîtrise de ces dispositifs pour les thérapeutes et les patients.

Évolution des outils de rééducation

- > Matériels de rééducation/réentraînement à l'effort en orthopédie et blessés médullaire.
- > Matériels utilisés dans le cadre de prise en charges spécifiques.
- > Matériel domotique pour les lieux de mises en situation de vie.

Pour les patients

- > Bénéficier de matériels innovants et performants
- > Tester du matériel adapté selon leurs capacités.

Pour les professionnels

- > Posséder du matériel neuf et performants.

Pour l'établissement

- > Rester à la pointe de la technologie en utilisant les outils de dernières générations.

PRÉVISIONNEL DU FONDS
169 306 €



+ Consultation spécialisée d'évaluation de Dispositifs d'Assistance Innovants des Membres Supérieurs

Ce dispositif prévoit la mise à disposition de matériel en phase de stimulation afin de favoriser la reprise d'autonomie. Il s'inscrit également dans des phases de récupération, au sein de programmes de rééducation et de réadaptation, tout en pouvant être utilisé comme solution de compensation. Des temps d'essai sont proposés avant toute préconisation individuelle, ainsi que dans une perspective de reprise professionnelle, afin de soutenir le maintien dans l'emploi et de prévenir les troubles musculosquelettiques.



Nos projets
en recherche
de financement

Nouveaux projets

- + Projet comofoot
- + Projet thérapie intensive en pédiatrie
- + Projet thèse Service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle

Projets en cours

- + Département recherche clinique
- + Kerpape-rennes-emg-based-gait-index
- + Outil eefee
- + Étude clinique trunk impairment scale

Projet finalisé en 2025

- + Projet kermedeq
- + Projet vecodon
- + Robotk-2



Recherche Médicale

Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation

Recherche Médicale

3 nouveaux projets



+ Projet comofoot

Le projet « Normalisation d'épreuves écologiques pour l'évaluation de la commotion chez les footballeurs », mené sur la période 2025–2027, s'inscrit dans un enjeu de santé majeur. En France, plus de 100 000 commotions sont recensées chaque année tous sports confondus, avec une prévalence particulièrement élevée dans le football. Face à ce constat, et alors que près d'un sportif sur deux reprend trop tôt après une commotion, ce travail vise à mieux évaluer ces situations pour sécuriser les parcours de reprise et améliorer la prise en charge.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



+ Projet thérapie intensive

Le Centre de Kerpape, fort de dix années d'expérience dans l'organisation de stages intensifs CIMT menés deux fois par an, est aujourd'hui en attente d'inclusion dans l'expérimentation TEAM&CO. Dans cette perspective, il est nécessaire de répondre aux exigences de formation, en développant des compétences spécifiques en apprentissage moteur, validées selon les modèles des thérapies CIMT et HABIT. La mise en place d'une formation en intra vise ainsi à fédérer une équipe autour de ce projet de thérapie intensive et à instaurer une base de pratiques homogène entre les différents intervenants.

Pour les professionnels, cette démarche permet d'harmoniser les outils de bilan et de transmission, de structurer la coordination entre les structures qui adressent les patients et Kerpape, afin de préciser les objectifs et d'améliorer les transferts d'acquis lors des séjours. Elle favorise également le partage des compétences au sein des équipes, avec quinze professionnels formés à l'initiation aux thérapies intensives, et contribue à développer des références communes pour faire évoluer les pratiques dans la prise en charge des enfants atteints de paralysie cérébrale.

À l'échelle du territoire, cette dynamique renforce les liens entre les structures du Morbihan ayant participé à la formation, développe une meilleure connaissance mutuelle des acteurs et pose les bases d'un langage commun, première étape vers une évolution des approches. Enfin, pour les patients, ces avancées se traduisent concrètement par l'accès à des parcours de soins renforcés, avec 27 patients du territoire morbihannais ayant bénéficié d'un séjour de thérapie intensive en 2025.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



+ Etude du devenir des personnes accompagnées à la reprise professionnelle par le dispositif Comète France après lésion cérébrale acquise

Evaluer à distance de la période d'accompagnement à la reprise l'insertion professionnelle des patients TC et AVC suivis entre 2017 et 2024 par l'unité d'insertion professionnelle du Centre de Kerpape et ayant concrétisé un projet d'insertion.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

+ Création d'une base de référence pédiatrique du Kerpape - Rennes - EMG - Based - Gait - Index (KER-EGI)

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

La paralysie cérébrale est la cause la plus fréquente de handicap moteur pendant l'enfance, son incidence est de 2 à 3 pour 1 000 naissances en France. Ce handicap résulte de lésions irréversibles survenues sur le cerveau du fœtus ou du nourrisson, dues à la destruction de certaines cellules du cerveau en développement. Ces lésions provoquent un ensemble de troubles du mouvement ou de la posture, souvent accompagnés de difficultés cognitives ou sensorielles. Pour que les décisions médicales soient pertinentes face aux troubles de la motricité, et plus particulièrement les troubles de la marche, il est nécessaire de réaliser une analyse de la Marche. Les résultats obtenus sont alors comparés

à une base de référence, créé chez l'adulte lors de précédents travaux menés au CMRRF de kerpape : le Ker-EGI. Il paraît plus pertinent de pouvoir comparer les résultats d'analyse de la marche des enfants paralysés cérébraux avec une base de référence pédiatrique. Chaque étape de la croissance ayant ses spécificités. Ce projet a donc pour but de créer cette norme de référence chez l'enfant, pour l'index de quantification de la marche basé sur les profils d'activation musculaire des membres inférieurs, grâce à la participation volontaires de 120 enfants âgés de 3 à 15 ans. Sur le plan médico-économique, la création de la base de référence Ker-EGI kids permettrait une analyse plus fiable des

SOUTIEN

PRÉVISIONNEL DU FONDS

66 771 €



résultats d'analyse de marche, pour un meilleur suivi et prise en charge des enfants atteints de troubles de la marche.

Partenaires impliqués : Laboratoire M2S (Laboratoire Mouvement, Sport et Santé) – Université de Rennes II.

Équipe projet : Kristell Bervet Kinésithérapeute PhD, accompagnée par le Département Innovation Recherche et par le Laboratoire d'assistance technologique.

+ Étude clinique Trunk Impairment Scale Adaptation et validation en langue française (KER-TIS.fr)

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

Les bénéfices attendus pour les patients sont : > Une meilleure prise de conscience des déficits observés améliorant l'adhésion au traitement. > Une meilleure intégration d'axe de travail sur l'équilibre assis et la motricité spécifique du tronc.

l'Institut Catholique de Lille).

Équipe projet Centre de Kerpape : Jean-Philippe PLOUZENNEC, Kinésithérapeute accompagné par le Département Innovation Recherche.

Sur le plan médico-économique, une meilleure évaluation du tronc et de l'équilibre assis permettrait de mieux orienter une rééducation longue et coûteuse en gagnant en efficacité de soins.

Partenaires impliqués : Karim JAMAL (kinésithérapeute, PhD, CIC-P Inserm CIC1414, CHU de Rennes) associé au projet en tant qu'expert scientifique. L'analyse statistique sera réalisée par la cellule de biostatistiques de la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation du GHICL (Groupement des Hôpitaux de

SOUTIEN

PRÉVISIONNEL DU FONDS

36 669 €

Le tronc est l'axe central des mouvements de la vie quotidienne. Cependant, la prise en charge de patients post-AVC reste en général focalisée sur les membres hémiplégiques, sous-estimant l'implication du tronc dans l'équilibre, la marche, l'autonomie et la qualité de vie.

Actuellement, aucune échelle francophone de la motricité du tronc n'est disponible. Traduire et valider la Trunk Impairment Scale, échelle reconnue internationalement, offrirait un outil important à l'ajustement de décisions thérapeutiques et soins prodigués au plus proche des besoins des patients.

+ Développement des Fonctions Exécutives chez l'Enfant et l'adolescent (outil eFEe)

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

Création d'une norme de référence d'évaluation des fonctions exécutives de l'enfant et de l'adolescence en milieu écologique. Les fonctions exécutives occupent une place centrale et déterminante dans le développement de l'enfant et constituent l'ensemble des habiletés cognitives de haut niveau permettant de s'adapter à des situations nouvelles, et sont mises en œuvre dans un grand nombre d'activités de vie quotidienne et à l'école.

Les tests actuellement utilisés pour évaluer la performance de ces fonctions exécutives sont des outils développés chez l'adulte dont l'étalonnage et la normalisation francophone chez l'enfant sont insuffisants. Il est donc essentiel de disposer d'une norme de référence d'évaluation des fonctions exécutives de l'enfant et de l'adolescence en milieu écologique (outil eFEe). Cette étude va permettre d'explorer de façon inédite, les relations entre le développement des fonctions exécutives et celui de la cognition sociale sur une période longue allant de l'enfance à la fin de l'adolescence en prenant en compte le rôle du développement

cognitif général, de la cognition sociale et des données sociodémographiques. Sur le plan socio-économique, l'outil eFEe permettrait d'évaluer plus précisément le retentissement des troubles des fonctions exécutives sur la vie quotidienne et la scolarité, durant l'enfance et l'adolescence. Partenaires impliqués : LP3C (Laboratoire de Psychologie, Cognition, Comportement, Communication) – Université de Rennes II. Équipe projet Centre de Kerpape : Dr. Véronique TSIMBA Médecin de MPR en pédiatrie, Anne-Sophie DOUGUET Neuropsychologue, Virginia JOUAN Ergothérapeute, accompagnées par le Département Innovation Recherche.

16/01/2024 : Date avis favorable CPP.

06/02/2024 : Lancement de l'étude et démarrage des inclusions.

10/09/2024 : Inclusion de 80 participants (sur 180 participants prévus).

+ Financement du département recherche clinique

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT

Les missions

La promotion et la conduite des études cliniques (RIPH, IC) et autres recherches en santé (NRIPH) pour la production de nouvelles connaissances scientifiques, l'intégration des innovations et l'engagement des usagers professionnels et patients. Des projets de recherche en partenariat institutionnel, académique et industriel, axés sur le parcours des patients (adultes et enfants) :

- > Robotique de marche
- > Conduite automobile
- > Analyse de marche
- > Commotion cérébrale
- > Douleur

- > Prévention des escarres
- > Troubles vésico-sphinctériens
- > Innovation organisationnelle
- > Intégration des dispositifs médicaux

Les chiffres clés

- > 19 études cliniques en 2025 dont 11 en tant que promoteur
- > 54 publications entre 2019 et 2025
- > 5 projets de recherche en santé dont 3 portés par l'établissement

- > 104 personnes (patients/pro/aidants) ont participé à un projet de recherche en 2025
- > 6 publications scientifiques référencées dans PubMed auxquelles les équipes de Kerpape ont participé

SOUTIEN

PRÉVISIONNEL DU FONDS

36 300 €



PAR AN

SOUTIEN DU FONDS

30 000 €





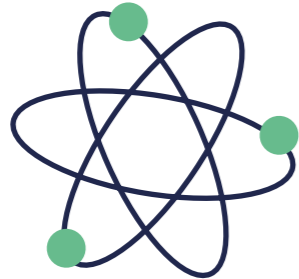
Nos projets
en recherche
de financement

Nouveaux projets

- + Projet aménagement extérieur du club loisirs
- + Projet unité neurologique
- + Projet matériel orl

Projet finalisé en 2025

- + Projet parcours de marche adapté
- + Aménagements extérieur pédiatrique
- + Village des aidants



Mieux vivre patients, aidants & professionnels

Participer à la
création d'espaces
de soins et de vie
conviviaux pour les
patients et leur famille



Mieux vivre patients, aidants & professionnels

3 nouveaux projets



+ Espace extérieur club loisirs

Objectifs : Améliorer l'espace de vie des patients, de leur entourage et des professionnels en optimisant les installations permettant d'accéder au jardin extérieur.

Favoriser les événements extérieurs, comme les repas (barbecue.), les concerts (avec installation sur l'extérieur qui jusqu'à présent n'est pas adapté), les jeux (pétanque, ...), propice à la convivialité.

Permettre notamment à des patients n'ayant pas accès à l'extérieur en autonomie de profiter du jardin.

L'aménagement de l'extérieur, notamment en végétaux et avec le projet de bacs/jardinière de plantations, permettra aux patients de prendre part à l'entretien du jardin.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



DONT 8 427 € PAR



+ Optimisation des espaces de vie Famille en service de MPR neurologique adulte

Optimiser les espaces de vie de l'unité d'hospitalisation complète de MPR neurologique adulte dans le but d'améliorer l'accueil des familles, de faciliter les échanges et les interventions pluri professionnelles avec mutualisation de l'espace multisensoriel pour les patients de l'unité EVC EPR.

PROJET EN COURS / EN RECHERCHE DE FINANCEMENT



+ Matériel ORL pour consultations approfondies

Proposer des consultation ORL approfondies et notamment pour les patients avec troubles de l'équilibre / troubles vestibulaires.



Zoom sur

+ Le village des aidants

Retour sur un moment marquant pour cette année avec l'ouverture du village des aidants et des familles, projet accompagné depuis plus de 5 ans par le Fonds de dotation Kerpape avec un soutien à hauteur de 844 012€.

Un grand merci pour leur confiance et soutien à nos grands mécènes et donateurs, sans qui ce projet n'aurait pu aboutir, et plus particulièrement à la CARAC, l'association GMF Solidarités et le Fondation La Mutuelle Générale.

Ce projet vient renforcer, avec une solution d'hébergement, l'offre de soins et d'accompagnement psychosocial des aidants des patients hospitalisés au Centre de Kerpape.



PROJET FINANCÉ



6. Nos ambitions à l'horizon 2028

L'ancrage territorial et l'image positive des programmes de soins et d'accompagnement à Kerpape renforcent nos convictions sur le développement de partenariats avec le monde économique. C'est pour nous un enjeu majeur de la réussite de notre projet, possible grâce à des valeurs partagées de solidarité.

Avec 172 000 entreprises engagées en France, dont 97 % de TPE et PME, le mécénat est aujourd'hui une réalité locale, enracinée dans les territoires (sources Baromètre Admical 2025) : 8 mécènes sur 10 sont basés en région aujourd'hui : le mécénat d'entreprise, fabuleux levier d'engagement sociétal au service des territoires !

Les ETI jouent un rôle de plus en plus crucial : en Bretagne, elles représentent 45,1 % du volume des dons. D'après la déclinaison régionale du Baromètre du mécénat d'entreprise en France publiée par Admical en partenariat avec les Caisses d'Épargne, l'engagement des entreprises est à la hausse dans toutes les régions, avec les Pays de la Loire et la Bretagne, qui restent les championnes du mécénat, en termes de proportion d'entreprises mécènes par région (avec respectivement 12,02 % et 9,33 % d'entreprises mécènes).

L'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes restent, quant à elles, les deux régions qui, à l'échelle nationale, concentrent à la fois le plus grand nombre de mécènes (16,1 % et 15,1 %) et les volumes de dons déclarés les plus élevés (51,4 % et 9,2 %).

«Les défis contemporains, comme le changement climatique et l'accroissement des vulnérabilités, impactent directement les territoires. Leur analyse et leur gestion nécessitent une approche

concertée avec les acteurs locaux. Depuis plus de 50 ans, l'intérêt pour le « territoire » a favorisé la décentralisation et le rapprochement avec le terrain» Engagé dans cette dynamique, le Centre Français des Fonds et Fondations expérimente depuis deux ans des rencontres régionales, renforçant les liens entre fonds, fondations et acteurs locaux.

Deux réunions du CFF pour la Bretagne se sont tenues depuis 2024 au Centre de Kerpape et nous travaillons ensemble pour organiser courant 2026, un événement régional pour faire connaître au plus grand nombre d'entreprises, l'engagement dans le mécénat avec le témoignage d'entreprises bretonnes déjà engagées sur le territoire pour valeur d'exemplarité.

Ces deux rencontres ont permis aux acteurs de la philanthropie de notre territoire présents de se rassembler, d'échanger avec leurs pairs et de partager ensemble un moment convivial. Les occasions de nous réunir sont rares. Ces moments nous permettent de mieux nous connaître et pourquoi pas réfléchir collectivement pour mutualiser des actions sur des causes partagées !

En 2024, le CFF recense 194 Fonds et Fondations en Bretagne, soit 5,5% des 3401 structures situées en région (hors IDF) La Région Bretagne est la 9ème région de France en nombre de fondations et de fonds de dotation. Plus d'un quart de ces structures agissent pour la culture. Elles sont aussi nombreuses à s'être engagées sur la cause environnementale, avant même l'action sociale, l'éducation et la recherche... L'histoire sociale de la Bretagne est marquée par des valeurs d'entraide et de solidarité, qui se retrouvent dans les fondations et fonds de dotation de notre région.



Nos orientations stratégiques

L'intérêt général et les valeurs de l'entreprise pour s'engager sur son territoire sont les principales motivations du mécénat, mais le choix des domaines d'intervention relève avant tout souvent de l'engagement personnel du dirigeant de l'entreprise, toutes causes confondues. C'est avant tout une histoire de cœur et de générosité qui fait les rencontres entre les mécènes et le fonds de dotation Kerpape, avec la volonté partagée de faire progresser ensemble l'innovation en santé et handicap pour contribuer à une société plus inclusive.

Lors d'un sondage auprès de nos mécènes, réalisé par un consultant fin 2024, les atouts du fonds de dotation ont été identifiés principalement comme suit :

- La réputation nationale du Centre de Kerpape
- L'expertise et l'historique de l'établissement
- La crédibilité des projets soutenus
- La capacité à innover et à tester en temps réel avec

En soutenant le Centre de Kerpape, vous contribuez à la performance de ce centre en Bretagne, mais vous participez également à améliorer ses actions partout en France grâce à sa politique de rayonnement.

Nous proposons aux entreprises mécènes des contreparties avec des actions de sensibilisation au handicap dans leur entreprise ou au Centre de Kerpape autour de la prévention n santé, du maintien dans l'emploi et des conséquences du risque routier ou de l'accident du travail. Il nous faut développer et fidéliser nos partenaires et donner du sens à leur soutien.

Beaucoup de sujets traités au Centre de Kerpape intéressent es dirigeants d'entreprises, que ce soit sur les questions de l'accès ou le maintien dans l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés, du droit dans le champ du handicap mais aussi lors de recherche et développement

Au sein de l'entreprise sur des dispositifs, produits, sur lesquels es équipes du Centre de Kerpape ont une grande expertise.

Nous avons comme objectifs permanents de solliciter des entreprises pour faire connaître l'innovation à Kerpape et contribuer aussi à un changement de regard sur le handicap.

L'engagement de nos grands mécènes, pour certains depuis 2016, nous confirme dans l'idée que nous avons pris le bon cap 2030. Ils nous font confiance et soutiennent durablement les projets innovants du Centre de Kerpape, projets

qui s'inscrivent bien souvent sur un temps long, avec des soutiens pluriannuels.

Cet engagement sur 3 ans est extrêmement précieux pour une réactivité et sérénité dans la mise en œuvre des projets, notamment les projets de recherche et d'études cliniques qui s'inscrivent sur plusieurs années, bien souvent 2 à 3 ans.

Nous nous engageons auprès de nos mécènes et donateurs, et ce depuis la création du fonds en 2016, à ne dépenser que 8% de frais de gestion sur le montant de la levée de fonds annuelle.

Nos objectifs s'inscrivent dans des valeurs partagées avec nos mécènes et donateurs, dans le partage de notre charte éthique, pour contribuer à une société plus inclusive et donner, par le financement de l'innovation et l'expérimentation, l'accès aux soins d'excellence pour tous ainsi que l'accès à une vie sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Le fonds de dotation est également membre du réseau marque Bretagne et partage les objectifs de promotion et rayonnement de la Bretagne, au travers notamment les projets dans le champ du handicap et de la santé.

Le fonds de dotation Kerpape est adhérent au centre français es fonds et fondations depuis sa création en 2016 et participe aux travaux menés par le CFF, tant sur la question des fondations et territoires, que des coopérations internationales et du plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour promouvoir la philanthropie à la française. Il est correspondant bénévole du CFF en Bretagne depuis 2023.

Le Fonds de dotation Kerpape a adhéré au CRESS Bretagne en 2025 et a intégré le conseil d'administration, collège Fondations afin de contribuer aussi aux réflexions sur la place du mécénat et de la philanthropie en Bretagne.

La création d'un club d'ambassadeurs se structure progressivement ! Il permettra de contribuer à :

- Promouvoir la structure (axes communs, champs méconnus du handicap) et renforcer la notoriété de Kerpape
- Valoriser la dimension sociétale du fonds de dotation Kerpape (témoignages de patients et de professionnels, réinsertions.)
- Élargir le cercle des donateurs
- Solliciter d'anciens patients de Kerpape souhaitant s'engager à nos côtés
- Porter les projets et les valeurs du Centre de Kerpape
- Relayer les attentes des mécènes auprès du fonds de dotation Kerpape
- Faire connaître la dynamique des projets
- Favoriser le bénévolat pour l'organisation des événements du fonds

Impact attendu :

- Créer une communauté d'ambassadeurs
- Mieux connaître les enjeux du fonds de dotation Kerpape et les projets à soutenir
- Concerner la stratégie de fundraising
- Développer le sentiment d'appartenance et la responsabilité collective
- Être mieux représenté dans les réseaux et événements
- Capitaliser sur de nouvelles ressources privées.

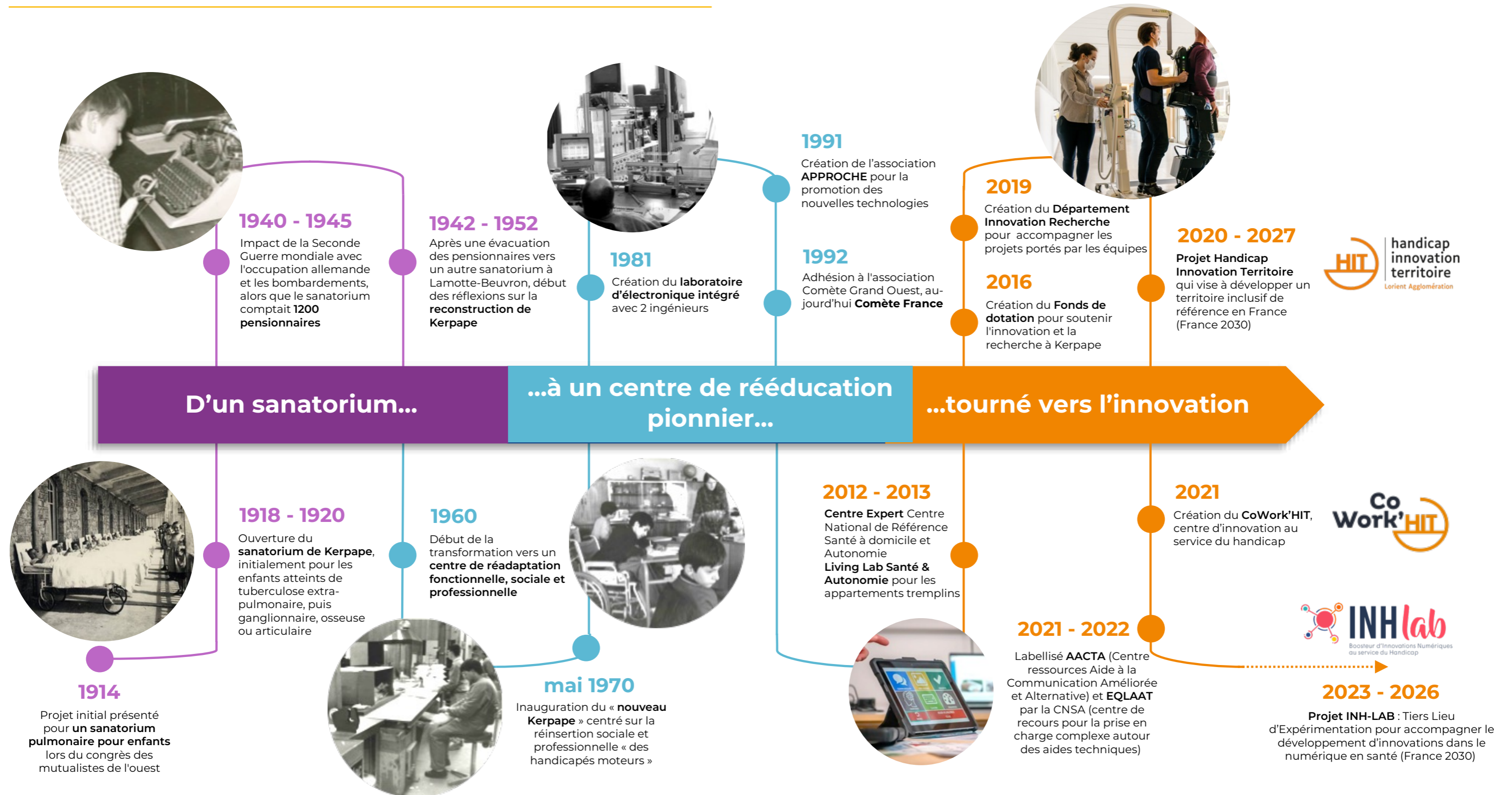
En route pour 2026/2028 pour contribuer ensemble à la santé de demain par l'innovation et la recherche et pour une société plus juste et apaisée!



7. Le Centre de Kerpape

Établissement de SSR spécialisé,
géré par VYV3 Bretagne

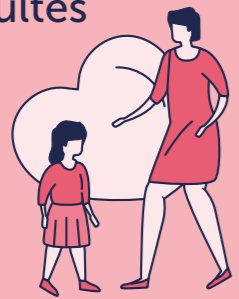
**Kerpape, une histoire
de plus de 100 ans**



Chiffres clés

400

patients adultes & enfants par jour



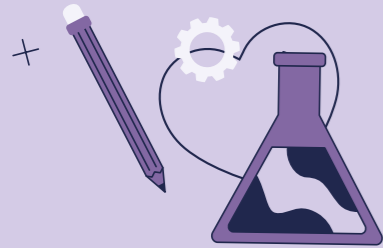
57 000

m² de bâtiments



70

métiers



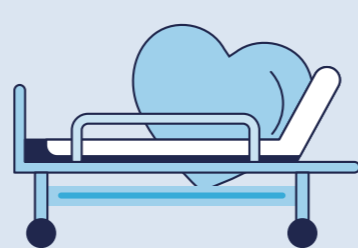
57.5

M€ de budget globale



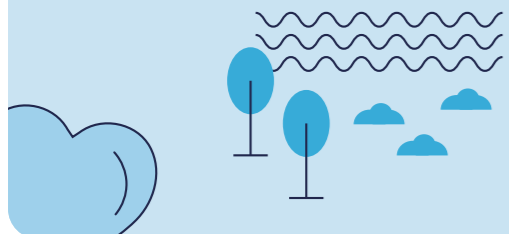
350

lits & places



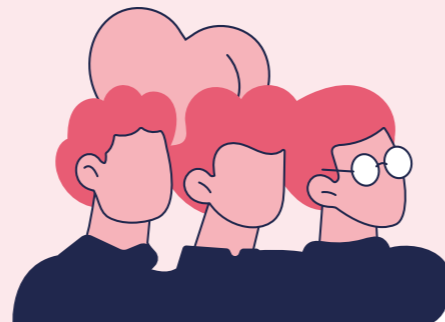
30

hectares face à la mer



860

ETP



L'innovation à Kerpape

Le Centre de Kerpape est actuellement impliqué dans deux programmes structurants France 2030 et dans de nombreux projets d'innovation et de recherche, portés par les équipes du centre, et accompagnés par le Département Recherche Clinique.

L'innovation et la recherche sont inscrits dans l'ADN de l'établissement depuis de nombreuses années, particulièrement depuis le début des années 80, avec la mobilisation de l'ensemble des services et de ses compétences en interne (médecins, ingénieurs, Rééducateurs, soignants...). Le Centre de Kerpape en fait un axe fort du projet d'établissement, qui se caractérise par :

- Une forte implication de l'établissement au niveau de la recherche et de l'innovation sur le handicap et l'autonomie au niveau national / international.
- Des efforts importants de structuration et de professionnalisation conduits ces dernières années en matière d'innovation/recherche biomédicale, industrielle et paramédicale.
- Une démarche forte d'innovation ouverte et de collaborations avec différents réseaux (cliniques, universitaires, entreprises...).

Le Centre de Kerpape adresse deux grands axes structurants

1- La Recherche clinique en santé / réadaptation / inclusion

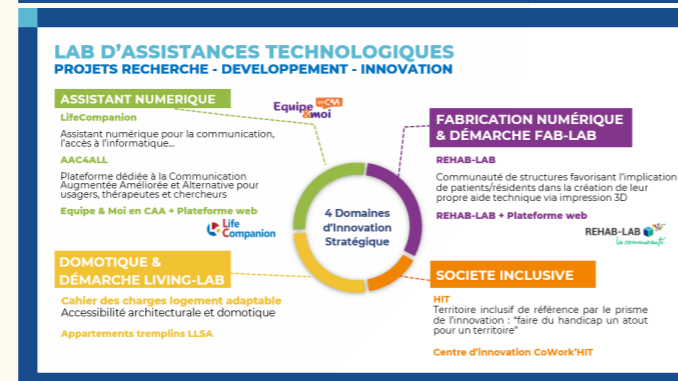
2- L'Innovation autour des assistances technologiques, couvrant l'ensemble du parcours de la personne en situation de handicap avec le prisme de la réadaptation:

Soins adultes et enfants : neuro-orthopédie, douleurs, pelvi-péri néologie...

Rééducation : cognition, locomotion, préhension...

Assistances Technologiques : exosquelettes, RV/RA, Aides techniques via Fabrication numérique, Assistant Numérique et Domotique...

Ville inclusive : de la rééducation à l'inclusion (accès à la conduite, insertion professionnelle, accompagnement des familles, aidants...)



Intégré dans des réseaux

• Réseaux associatifs Cliniques :

Association Comète France, Approche, réseau NeuroBretagne.

• Réseaux de laboratoires universitaires de recherche :

IFRATH (Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées), Lab-Sticc (Laboratoire en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance),

laboratoires de recherche Bretons, projets multidisciplinaires HAAL (Human Ambient Assisted Living) orientés

vers l'aide à la personne. (UBS, UBO, Télécom Bretagne, ENIB, ENSIB).

Le laboratoire de Kerpape est membre associé au Lab-STICC (UMR 6285 CNRS) à travers HAAL.

Implication dans des comités scientifiques :

SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation), SIFUD PP (Société Interdisciplinaire

Francophone d'UroDynamique et de Pelvi Périnéologie), SFERE

Intégré dans des collaborations :

Centre de référence Maladies Rares Spina Bifida.

Rayonnement national / international

2022

Lauréat Tiers-Lieux d'Expérimentation (parmi les 10 tiers-lieux retenus à la première vague France 2030) porté par le CoWork'HIT pour accompagner le développement d'innovations dans le numérique en santé appliquées au Handicap. Labellisé AACTA par la CNSA : un des 6 centres ressources en Aide à la Communication Améliorée et Alternative en France

2021

Labellisé EQLAAT (Equipe locale d'accompagnement en aides techniques) par la CNSA comme centre de recours pour la prise en charge complexe niv2 autour des aides techniques (avec VYV3 Bretagne, parmi les 24 équipes lauréates en France)

2019

Lauréat Territoire d'Innovation (parmi les 24 projets France 2030) avec le projet Handicap Innovation Territoire porté par Lorient Agglomération qui vise à faire du handicap un vecteur de développement pour un territoire

2012

Centre Expert auprès du CNR-Santé (Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie) sur la thématique des technologies pour l'autonomie, comprenant notamment le maintien à domicile et la domotique



8. Revue de Presse

Un nouveau soutien pour le Fonds de dotation de Kerpape, à Ploemeur



www.letelegramme.fr

16 janvier 2025

Franck Callé, directeur général d'Ouest Croissance, et Éric Richard, président du conseil d'administration du Fonds de dotation Kerpape ont signé la convention de mécénat.

« Ils arrivent à sublimer les mouvements des jeunes » : à l'école du centre de Kerpape, des ados dansent avec des pros



www.letelegramme.fr

17 mars 2025

Deux danseurs professionnels animent des ateliers auprès d'ados scolarisés au centre de Kerpape, à Ploemeur. L'occasion pour les jeunes de laisser s'exprimer leur corps et leur imagination.

Kayak, vélo et course à pied solidaires : à Ploemeur, les Défis de Kerpape reviendront samedi 24 mai



www.letelegramme.fr

18 mars 2025

De l'Anse du Stole au parc du centre mutualiste, le fonds de dotation de Kerpape organisera, samedi 24 mai 2025, la 6e édition des Défis de Kerpape, à Ploemeur. Deux objectifs, faire connaître Kerpape et collecter des fonds pour la recherche et l'innovation, au bénéfice des personnes handicapées.

6e édition des « défis de Kerpape » à Ploemeur, sous le signe de la solidarité



www.ouest-france.fr

21 mars 2025

Cette année cet événement sportif se déroule le 24 mai 2025 à l'anse du Stole à Lomener Ploemeur (Morbihan).

La Motte. Une traversée de la baie du Mont-Saint-Michel est prévue



www.ouest-france.fr

2 avril 2025

« Depuis 2017, nous nous mobilisons pour soutenir des associations qui nous sont chères : Autisme 22, Adapei Les Nouvelles, l'institut médico-éducatif de Loudéac et le Fonds de dotation de Kerpape, liste la présidente. Nous allons remettre ce soir un don de 4 000 € . »

À Ploemeur, l'entreprise Aäsgard renouvelle son soutien au Fonds de dotation Kerpape



www.letelegramme.fr

19 avril 2025

Le Fonds de dotation Kerpape a reçu, une délégation du groupe Aäsgard, dans le cadre de la reconduction de la convention de mécénat pour 2026.

À Landévant, un tournoi de hand pour aider Kerpape



www.letelegramme.fr

03 mai 2025

Cette année, le Landévant Handball-Club proposait un événement un peu différent pour son challenge solidaire

Deux amis décident de défier leur handicap pour gravir ensemble le mont Blanc



www.actu.fr

05 mai 2025

C'est suite à un accident que Guillaume et Johann sont brusquement confrontés au handicap. Malgré leur handicap, ils ont décidé de relever un défi, gravir le mont Blanc, ensemble.

60 équipes aux défis de Kerpape, à Ploemeur



www.letelegramme.fr

27 mai 2025

La mobilisation est toujours aussi forte des entreprises mécènes engagées, des patients et leurs familles, des professionnels du centre de Kerpape, de tous les partenaires et de 80 bénévoles.

À Ploemeur, les défis de Kerpape font « souffler un vent porteur d'espérance »



www.ouest-france.fr

29 mai 2025

Les défis de Kerpape se sont déroulés, samedi 24 mai 2025, à Ploemeur (Morbihan). Ils ont permis au fonds de dotation Kerpape de récolter 60 000 €.

Anne-Céline Blouin, la passion de l'attelage au galop au Haras d'Hennebont



www.letelegramme.fr

04 juin 2025

Le Haras national d'Hennebont a accueilli, samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2025, un concours d'attelage particulièrement suivi, réunissant compétiteurs confirmés et amoureux du cheval.



À Ploemeur, le centre de rééducation de Kerpape a inauguré son village des aidants



www.ouest-france.fr 07 juin 2025

Le village des aidants du centre de rééducation de Kerpape a été inauguré, vendredi 6 juin 2025, à Ploemeur (Morbihan). Le lieu a vocation à accueillir des personnes en hospitalisation de jour, mais également les proches des patients.

Les mécènes du Fonds de dotation Kerpape s'engagent pour les Aidants au Centre mutualiste de Kerpape



www.carenews.com 10 juin 2025

Les six lodges, dont un à destination d'activités en commun, ont pris place début 2025 non loin de l'entrée principale, du centre mutualiste de Kerpape, avec vue sur la mer et devant un champ dans lequel vivent paisiblement des moutons d'Ouessant.

« On offre à nos patients plein de couchers de soleil avec leur famille » : le village des aidants de Kerpape inauguré à Ploemeur



www.letelegramme.fr 10 juin 2025

Le village des aidants et familles du centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle de Kerpape à Ploemeur a été inauguré, vendredi 6 juin 2025. Il offre des instants de répit et de vie de famille ou de couple aux aidants et leurs proches.

Un vent d'optimisme pour Les Défis de Kerpape Saison 6 en Bretagne



www.carenews.com 13 juin 2025

Samedi 24 mai, le fonds de dotation Kerpape organisait la sixième édition des défis de Kerpape, entre l'anse du Stole et le centre de rééducation de Kerpape, à Ploemeur dans le Morbihan.

Lanester. Au cinéma, un débat sur la sexualité et le handicap



www.ouest-france.fr 20 juin 2025

Après une semaine d'ateliers, le groupe Sexualité et handicap de Kerpape s'est retrouvé au Méga CGR pour la projection du film Une pointe d'amour, suivi d'un échange avec le public.

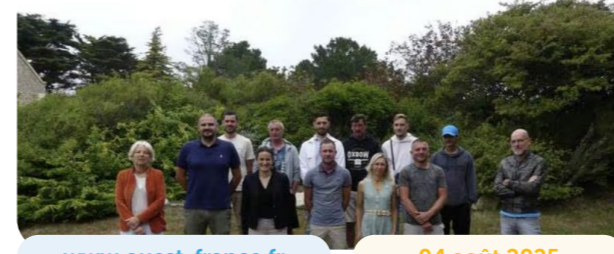
À Ploemeur, la musique, le chant et le théâtre à l'honneur au centre de Kerpape



www.letelegramme.fr 27 juin 2025

Jeudi 26 juin 2025, le centre de Kerpape, à Ploemeur, a célébré sa quatrième Fête de la musique, un grand rassemblement extérieur, de fin d'année, pour oxygéner les enfants, les ados et les adultes.

A Ploemeur, une convention de mécénat entre le Fonds de dotation Kerpape et les salariés d'Attila



www.ouest-france.fr 04 août 2025

Jeudi 31 juillet 2025, les salariés de l'entreprise Attila assistaient à une conférence dans le Centre de Kerpape, à Ploemeur (Morbihan), pour une sensibilisation au handicap et à l'accidentologie.

À Ploemeur, le champion Alexis Hanquiquant vante les pouvoirs du sport au centre mutualiste de Kerpape



www.letelegramme.fr 09 sept 2025

L'athlète, titré à de multiples reprises, notamment aux Jeux paralympiques de Paris, a raconté son parcours à Kerpape, mardi.

«Je vous souhaite de continuer à rêver»: Alexis Hanquiquant met des étoiles dans les yeux à Kerpape



www.ouest-france.fr 09 sept 2025

Six lodges en bois ont été installés à l'entrée du centre de rééducation de Kerpape à Ploemeur.

Le fonds de dotation de Kerpape a levé plus de 5 millions d'euros depuis 2016



www.lejournaldesentreprises.com 12 sept 2025

Dès octobre, le Crédit Mutuel de Bretagne sera mécène du Fonds de dotation de Kerpape.

En Bretagne, ces professionnels de santé cassent les blocages autour de la sexualité et du handicap



www.ouest-france.fr 15 octobre 2025

Au centre de rééducation de Kerpape, à Ploemeur (Morbihan), un groupe sensibilise sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.



8. Rapport du commissaire aux comptes



KPMG SA
6 Rue Germaine Tillion
56100 Lorient

Fonds de Dotation Kerpape

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fonds de Dotation Kerpape
Centre de Kerpape - 56270 PLOEMEUR

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
6 Rue Germaine Tillion
56100 Lorient

Fonds de Dotation Kerpape

Centre de Kerpape - 56270 PLOEMEUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration de l'association Fonds de Dotation Kerpape,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation de Kerpape, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fonds de Dotation Kerpape relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fonds de Dotation Kerpape

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lorient, le 13 avril 2026

KPMG SA

Thomas
Roimier

Signature
numérique de
Thomas Roimier
Date : 2026.04.13
19:27:22 +02'00'

Thomas ROIMIER

Associé

Fonds de Dotation Kerpape

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Bilan actif association

Déclaration au 31/12/2025

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Concessions, brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immo. incorpo.				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage				
Autres immo. corpo.				
Immo. en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Particip. mise en équivalence				
Autres particip.				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immo.				
Prêts				
Autres immo. financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Comptes de liaison				
STOCKS				
Matières premières, approv.				
En cours de prod. biens				
En cours de prod. services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avces acomptes versés sur comm.				
CREANCES (3)				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	20 159		20 159	59 739
DIVERS (3)				
V.M.P.	1 650 000		1 650 000	2 400 000
Disponibilités	167 054		167 054	164 426
COMPTES DE REGULARISATION (3)				
Charges constatées d'avance	1 170		1 170	1 170
ACTIF CIRCULANT	1 838 383		1 838 383	2 625 335
Charges à répartir sur plus. ex.				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 838 383		1 838 383	2 625 335
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				Dons nat. restant vendre
accepté par organe compétent		Autor.Orga. Tut.		
(1) Dont droit au bail		(2) dont -1 an		(3) dont +1an
Clause réserve proplmmo.		Stock		Créances

Bilan passif association

Déclaration au 31/12/2025

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Fonds Asso. ss. droits reprise	15 000	15 000
Dont Apports		
Legs, donations ac controp. actif Immos.		
Primes d'émission, fusion, apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	18 078	8 923
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	18 790	9 156
Fonds Asso. ac. droits reprise		
Dont Apports		
Legs, donations		
Subventions affectées		
Résultats ss. contrôle tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	51 868	33 078
Comptes de liaison		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	1 448 860	1 229 422
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances Accomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 655	1 362 834
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES	1 786 516	2 592 257
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 838 383	2 625 335
(1) Dont à -1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(1) Dont à +1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

FDK - FONDS DE DOTATION KERPAPE Lomener 56270 PLOEMEUR	Compte de résultat (suite) association		Déclaration au 31/12/2025
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		107 124	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS		107 124	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		553	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		553	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		106 572	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	332 744	1 355 434	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	552 182	598 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS	1 064 927	2 121 993	
TOTAL DES CHARGES	1 046 138	2 112 837	
EXCEDENT OU DEFICIT	18 790	9 156	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont redevances sur crédit-bail mobilier			
Dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) Dont produits concernant des entreprises liées			
(5) Dont intérêts concernant des entreprises liées			
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Ressources			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature	48 218	33 661	
TOTAL PRODUITS	48 218	33 661	
Emplois			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES			

FDK - FONDS DE DOTATION KERPAPE Lomener 56270 PLOEMEUR	Compte de résultat (suite) association		Déclaration au 31/12/2025
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		107 124	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS		107 124	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		553	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		553	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		106 572	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	332 744	1 355 434	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	552 182	598 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS	1 064 927	2 121 993	
TOTAL DES CHARGES	1 046 138	2 112 837	
EXCEDENT OU DEFICIT	18 790	9 156	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont redevances sur crédit-bail mobilier			
Dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) Dont produits concernant des entreprises liées			
(5) Dont intérêts concernant des entreprises liées			
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Ressources			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature	48 218	33 661	
TOTAL PRODUITS	48 218	33 661	
Emplois			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES			

Préambule

Objet social

- Le Fonds de Dotation Kerpape a pour vocation de rechercher des dons, dans le but de mener des programmes de recherche et de développer des projets innovants, afin de permettre aux patients de bénéficier d'une autonomie maximale et d'une réinsertion familiale et sociale.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées en 2025

- Promotion des nouvelles technologies
- Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle
- Participer à la création d'espaces de soins et de vie
- Soutien de programmes de recherche

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les fonds de dotation sont soumis aux règles du plan comptable général et aux spécificités des associations fondations et fonds de dotations.

Les comptes sociaux sont établis :

- conformément à l'avis n° 2009-01 du CNC (Conseil National de la Comptabilité) daté du 5 février 2009 et relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, a modifié le règlement n° 99-01 pour tenir compte des spécificités des fondations et fonds de dotation.
- conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG modifié par le Règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016)
- conformément aux textes spécifiques d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Règlmt ANC 2018-06 du 5 décembre 2018)
- à défaut d'autres dispositions spécifiques, les comptes sont également conformes à celle du règlement ANC 2022-06 applicable au 1^{er} janvier 2025.

1.3 Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, notre fonds de dotation a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts de présentation suivant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 :

Compte tenu de la nouvelle définition du résultat exceptionnel, les produits issus de l'abandon de créance de Kerpape envers le Fonds de dotation de Kerpape (sur les prestations administratives facturées) sont comptabilisés en produits d'exploitations sur l'exercice 2025 (contre une présentation au résultat exceptionnel sur l'exercice 2024).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptable (sauf première application du règlement ANC 2022-06), indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	
Personnel	
Sécurité sociale	
Etat	
Divers	19 159
TOTAL	19 159

2.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
D E L , A C T I F I M M O B I L I S E	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
D E L , A C T I F C I R C U L A N T	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	1 000	1 000		
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes et versement assimilés			
		Divers			
	Groupes et associés				
	Débiteur divers				
Charges constatées d'avance	1 170	1 170			
TOTAL	2 170	2 170			

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

2.2.1.1 Tableau de variation des fonds propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	15 000			15 000
Primes, réserves et écarts				
Report à nouveau				
Résultat				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Autres				
TOTAL	15 000			15 000

2.2.1.2 Capital

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine				
- A + d'1 à l'origine				
Emprunts et dettes financières Divers				
Fournisseur et comptes rattachés	337 655	337 655		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociales et autres organismes				
Impôts sur les bénéficiaires				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes titres empruntés ou rem. Garant				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	337 655	337 655		

2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	
Charges sociales provisionnées	
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	
Dettes part. groupes	
Dettes part. hors groupes	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	
Personnel	
Sécurité sociale	
Autres charges fiscales	
Divers	
TOTAL	

3 Autres informations

3.1. Note sur le suivi des dotations

Cf annexes jointes

Note sur la comptabilisation des dons :

Les encaissements de l'exercice sont comptabilisés en

- 754111 pour les dons manuels dédiés
- 754112 pour les dons manuels non dédiés

Un report en fonds dédiés (compte 1962) est comptabilisé pour les dons de l'exercice non consommés. L'année de l'utilisation de ces fonds dédiés, une reprise en compte 7896 sera constatée.

3.2. Dons en nature

Outre les dons en numéraire, les dons peuvent être effectués en nature ou en compétences.

Le montant du don, valorisé par le donateur, est indiqué dans une convention signée entre le Fonds de Dotation Kerpape et l'entreprise. Cette même convention précise les obligations de chacune des parties.

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01 au 31/12/2025

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Produits liés à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	600 197.32	650 000.53
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits (produits de gestion et produits financiers)	20 137.76	9 433.6
2 - Produits non liés à la générosité du public		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liéq à la générosité du public Dons manuels		
3 - Subventions et autres concours public		
4 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	332 743. 63	1 355 434.46
Total I	953 078.71	2 014 868.60
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Missions locales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'Organisme	332 743.63	1 355 434.46
- Versement à d'autres organismes		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'Organisme		
- Versement à d'autres organismes		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche et d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement		
- Charges externes	49 364.04	47 852.52
- Frais de fonctionnement Centre de KERPAPE	111 848.77	111 549.73
- Participation aux frais de fonctionnement par le Centre de KERPAPE	- 111 848.77	- 107 124.21
4 - Dotation aux provisions et dépréciations		
5 - Impôt sur les bénéfices		
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	552 181.53	598 000.49
Total II	934 289.20	2 005 712.99
EXCEDENT	18 789.51	9 155,61

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liés à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations en nature	48 217.91	33 660,63
Dons en nature		
2 - Contributions volontaires non liés à la générosité du public		
3 - Concours publics en nature		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	48 217.91	33 660,63
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions soclaes		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	48 217.91	33 660,63
TOTAL	48 217.91	33 660,63

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS	TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
					Montant global	Dont fonds dédiés correspondants à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
1 - Ressources liées à la générosité du public						
Breizh quads club	3 496,00			- 3 496,00	-	-
Comité courses hippiques	1 380,00			- 1 380,00	-	-
Médiation animale	-	3 680,00	-		3 680,00	-
Auto-Ecole : conduite après une lésion cérébrale	45 066,96				45 066,96	45 066,96
Espace de Mobilisation Professionnelle Précoce	1 380,00		1 365,38	- 14,62	-	-
CS Famille et Handicap	15 323,14			- 15 323,14	-	-
Handicap et Sexologie		27 600,00	16 554,72		11 045,28	
Nouvelles technologies au service du soin		27 600,00			27 600,00	
Coopération internationale	5 778,50				5 778,50	
Création espace éveil sensoriel	7 856,80				7 856,80	
TOTAL 1	80 281,40	58 880,00	17 920,10	- 20 213,76	101 027,54	45 066,96
2 - Ressources liées à la générosité du public						
Autres dons manuels	1 149 141,07	493 301,53	314 823,53	20 213,76	1 347 832,83	
TOTAL 2	1 149 141,07	493 301,53	314 823,53	20 213,76	1 347 832,83	-
TOTAL 1 + 2	1 229 422,47	552 181,53	332 743,63	-	1 448 860,37	45 066,96

Annexe page 12

EMPLOIS	Emplois 2025	Emplois 2024	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2025	Ressources collectées sur 2024
1 - Dépenses opérationnelles	332 744	1 355 434	1 - Subventions accordées	332 744	1 355 43
<i>A - Promouvoir les nouvelles technologies</i>					
Banque de matériels de rééducation	20 184	50 751			
Achat matériel pour la mise en place d'une consultation ORL approfondie	37 205				
Plateau de rééducation d'expertise	8 392	113 193			
<i>B - Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle</i>					
Médiation animale					
Médiation équine		5 348			
Conduite automobile après une lésion cérébrale					
Parcours Famille et Handicap					
Coopération internationale		1 400			
Couverture WIFI patients	3 266	60 714			
Soutien accompagnement parcours de vie	676	3 081			
<i>C - Participer à la création d'espace de soins et de vie</i>					
Club loisirs : animation culturelle	5 718	1 859			
Club loisirs : ateliers musicaux		5 035			
Club loisirs : aménagement espace extérieur	16 910				
Création d'un environnement adapté permettant l'accueil de patients	1 365	105 778			
Parcours de marche	51 832				
Aménagement accueil des familles en pédiatrie		61 278			
Handicap et famille : village		762 612			
Projet "voyage au cœur des êtres"	2 300				
Activités physiques adaptées de pleine nature	1 964				
Création d'une laverie		25 315			
<i>D - Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation</i>					
Kerpape Sport	19 899	32 182			
Mise en place du département innovation recherche et soutien laboratoire	60 000	60 000			
Thérapies intensives	16 626				
Projet Robot Link-e					
Handicap et sexualité	48 213	35 941			
Parcours de compétences et d'expertise sur les exosquelettes					
Etude DFEE	8 020	13 480			
Projet KER EGI KIDS	23 157	16 860			
Projet KERTIS	6 577	308			
Etude sur l'intérêt du port de vêtements compressifs	440	300			
2 - Frais de fonctionnement (8%)	49 364	52 000	2 - Prélèvement fonds	48 016	52 00
- Charges externes	49 364	47 853			
- Frais de fonctionnement Centre de KERPAPE	111 849	111 550	3 - Subvention d'exploitation	0	
- Participation aux frais de fonctionnement par le Centre de KERPAPE	-111 849	-107 124			
- Neutralisation sur remboursement de frais		-278	4 - Produits financiers	20 138	9 15
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	382 108	1 407 434	RESULTAT	400 897	1 416 58
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISE DE PROVISIONS		
III - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	18 790	9 155	III - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV - TOTAL GENERAL	400 897	1 416 589	IV - TOTAL GENERAL	400 897	1 416 58
Annexe page 14					
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	48 217,91	33 660,63	Prestations en nature	48 217,91	33 660,6
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	48 217,91	33 660,63	Total	48 217,91	33 660,6

BRETAGNE ^{BE}



+ +
FONDS DE DOTATION +
KERPAPÉ
+

Nos succès résultent de votre engagement

**Participez au moteur
de l'innovation dans le handicap**

*Je fais
un
don*

en ligne



ou par chèque à
**FONDS DE DOTATION
KERPAPÉ • B.P. 78 • 56275
PLOEMEUR CEDEX**

Photos : Smia Lurec Photographie

